



## Les seuls vrais principes de l'agriculture / par Bon-Marin Duval

### NOTES DE L'AUTEUR

Ce petit Ouvrage fut composé au commencement de l'année 1805 ; je le portai chez l'Imprimeur ; nos conventions furent arrêtées. J'en parlai à un de mes amis dont je respecte beaucoup les conseils. Il m'inspira des doutes sur le succès et l'utilité. Je retirai mon Manuscrit ; mon projet fut abandonné. Les instances de quelques Cultivateurs me déterminent à le mettre au jour.

Cette explication répondra aux reproches, que l'on ne manquera pas de me faire, d'avoir porté trop haut le prix des grains. A l'époque où cet Ouvrage fut écrit, le froment se vendait neuf francs le boisseau, ancienne mesure ; en le portant à sept francs, j'ai pris le prix moyen, entre six et huit francs.

D'ailleurs, pour qu'il soit permis de porter le prix de la ferme, sur laquelle j'ai fait mes opérations, à 3000 francs, le froment doit être à sept francs. Tout est donc exact et conséquent dans mes calculs.

Au surplus, comme le prix des grains est susceptible d'éprouver de grandes et de fréquentes variations, le lecteur pourra s'attacher seulement, s'il le juge à propos, aux produits en nature.

Parmi les négligences et les fautes très-nombreuses qui seront remarquées dans cet ouvrage, je prie le lecteur de faire d'avance, les corrections que je vais indiquer.

Page 64, ligne 4, triplée, lisez tiercée, (augmentée d'un tiers.)

Page 70, ligne 8, pour ce dernier rapport, lisez sous ce dernier rapport.

[p. 0]

### TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE I. <sup>er</sup> <i>Preliminaires.</i>	p. 1
Chapitre II. <i>Exposition des principes de l'agriculture.</i>	p. 6
Chap. III. <i>Explication d'une nouvelle méthode d'agriculture, mise en harmonie avec les principes exposés au chapitre précédent.</i>	p. 11
Chap. IV. <i>Avantages ou bénéfiques pécuniaires résultant de la méthode nouvelle.</i>	p. 17
Chap. V. <i>Avantages considérés sous le rapport de l'économie publique et rurale, et de la morale publique.</i>	p. 26
Chap. VI. <i>Des assollemens.</i>	p. 34
Chap. VII. <i>Des jachères.</i>	p. 38
Chap. VIII. <i>Des engrais</i>	p. 44
Chap. IX. <i>Du repos et de la netteté de la terre.</i>	p. 48
Chap. X. <i>Des bestiaux.</i>	p. 50
Chap. XI. <i>De la charrue et de quelques autres instrumens aratoires.</i>	p. 58
Chap. XII. <i>Des prairies artificielles.</i>	p. 62
Chap. XIII. <i>Des grains et farines, (moyens de les conserver.)</i>	p. 69
Chap. XIV. <i>Des pommes de terre et de quelques autres plantes légumineuses.</i>	p. 76
Chap. XV. <i>Des plantations.</i>	p. 79
Chap. XVI. <i>Des pommiers et du cidre.</i>	p. 88
Chap. XVII. <i>De la police rurale.</i>	p. 99

[p. 1]

## LES SEULS, LES VRAIS PRINCIPES DE L'AGRICULTURE. CHAPITRE PREMIER.

### Préliminaires.

En livrant à mes concitoyens le fruit de mes méditations sur l'Agriculture, je me suis attendu à rencontrer, de leur part, des préventions très-difficiles à surmonter. Il n'est peut-être point de sujet sur lequel on ait autant et plus inutilement écrit. Cette réflexion m'a retenu long-tems ; peu s'en est fallu qu'elle ne m'ait tout-à-fait découragé.

Si ce que je vais dire ne contenait pas des vérités démontrées, et des avantages soumis à des calculs exacts, mon entreprise serait une folie. Ou j'en imposerai à mes concitoyens, par la force de la vérité, et la réalité des avantages que je leur annonce, ou je serai l'objet de leurs railleries.

En général, on n'aime point à recevoir

[p. 2]

de leçons pour l'état que l'on professe ; chacun croit être maître dans son métier. Le laboureur a cela de commun avec les hommes de toutes les professions. Il a peut-être plus de motifs. On fait journellement de nouveaux essais, on indique de nouveaux procédés, on vante des expériences nouvelles ; mais ces innovations souvent puisées dans des livres de théories, s'appliquant d'ailleurs à des objets d'agriculture isolés, n'ont que des succès partiels et incertains. Elles sont ordinairement difficiles, pour ne pas dire, impossibles à exécuter dans la culture en grand. Le laboureur témoin de ces expériences inutiles, ne manque pas de les accueillir par des sarcasmes. C'est ainsi qu'il se venge de ce qu'il appelle *les gens d'esprit*.

Je serais bien certain d'éprouver le même sort, si je prétendais lui faire embrasser des nouveautés ; mais ce sont ses propres idées, ce sont ses principes à lui-même que je vais lui exposer, et auxquels je veux le ramener et l'attacher, en lui indiquant une méthode simple et tellement conforme à ses usages et à son expérience journalière, qu'il sera forcé d'en reconnaître et d'en avouer les avantages.

Dans les pays de campagne et de

[p. 3]

grande culture, tout est soumis à des règles générales plus ou moins avantageuses. C'est déjà beaucoup d'avoir des règles, parce qu'elles doivent toujours tendre à se perfectionner ; mais il n'en est point ainsi dans les pays de closages. Dans la Hague, par exemple, où les propriétés sont divisées et subdivisées par des hayes ou des murs, chaque propriétaire cultive ses champs à son gré, sans autre méthode que ses idées particulières et ses caprices. C'est pourquoi l'on voit souvent des terrains contigus, de même nature, assujettis au même genre de culture, produire des récoltes extrêmement inégales. On voit dans un champ de froment briller l'écarlate des coquelicots ; à côté, c'est l'azur des bluets ; dans un autre, on voit contraster les *bezards* et la *quêloque* ; ailleurs, ce sont les chardons ou le laitron qui dominent ; plus loin, c'est la chiendent et l'herbe à nœuds ; souvent on voit de tout cela ensemble. Si l'on remarque, parmi ces champs si étrangement bigarrés, un clos bien labouré, on est porté à croire qu'il appartient à un Cultivateur plus intelligent : point du tout ; il a lui-même à côté, une pièce de blé détestable.

Je sais, très-chers et malheureux Hagards, qu'aucun peuple ne vous surpasse

[p. 4]

en activité, en industrie et en frugalité ; je sais que vous cultivez une terre ingrate ; que vous êtes condamnés à vous nourrir de pain noir, à boire de l'eau et à vous chauffer de terre ; mais votre plus grand malheur vient de ce que vous cultivez sans méthode, que vous tourmentez sans frein, une terre fatiguée qui, trompant vos avides espérances, récompense mal vos pénibles travaux. Vous ensemencez de la terre qui n'est ni assez engraisée, ni assez reposée, ni assez purgée de cette multitude de mauvaises herbes que vous appelez si justement des *ordures* ; et cela contre votre propre conscience ; car tous les jours on vous entend dire que, pour avoir de bonnes récoltes, des récoltes doubles et triples de vos récoltes ordinaires, il faudrait ne labourer que de la terre *bien engraisée, bien reposée et bien nette* : voilà vos expressions journalières. Et bien, voilà les principes que je vais vous prêcher ; et pour vous mettre à même de ne vous en écarter jamais, je vais vous indiquer des règles simples qui vous y tiendront constamment attachés.

Vous devez voir, par ces premiers développemens, que ce n'est pas de théories imaginaires, d'essais et d'expériences que je vais vous entretenir ; je veux vous rappeler à vos propres principes, qui sont

[p. 5]

réellement les seuls et les vrais principes de l'Agriculture, par une méthode qui, en vous rendant plus sages, vous rendra plus riches et plus heureux.

Je dois prévenir le lecteur qu'écrivant pour des laboureurs et spécialement pour les laboureurs de la Hague, je parlerai toujours leur langage, avec le soin seulement d'éviter les trivialités. Aussi ignorant qu'eux et plus que beaucoup d'entr'eux, dans la botanique, j'appellerai les plantes, les grains, les instrumens aratoires, etc. par les noms usités dans nos campagnes. Ce sera pour la même raison que je me servirai de l'ancien calendrier et des dénominations anciennes pour les mesures ; car il faut bien que je sois entendu de ceux à qui et pour qui je parle. C'est encore pour les mêmes motifs et pour *d'autres causes encore*, que je ne dirai rien de savant. Je me répéterai, je m'appesantirai même sur des choses qui paraîtront peut-être peu importantes à quelques uns des lecteurs ; mais en fait de règles, tout doit être bien expliqué, tout doit être bien entendu, afin que tout soit bien observé.

Je tâcherai, dans le cours de cette composition, de me rappeler souvent ce que m'a dit un laboureur de bons sens. *Si vous nous faites un livre ; dites nous peu de mots ; mais dites nous beaucoup de vérités, et des vérités frappantes.*

[p. 6]

## CHAPITRE II.

### Exposition des Principes de l'Agriculture.

ON peut et on doit, je pense, réduire à trois, les principes élémentaires de l'Agriculture, qui sont 1.° LES ENGRAIS ; 2.° LA NETTETÉ DE LA TERRE ; 3.° LE REPOS DE LA TERRE.

Il n'y a point de laboureur qui n'avoue ces trois principes ; il n'y en a point, quelque pays qu'il habite, quelque terrain qu'il cultive, qui ne convienne qu'un homme sage et intelligent ne doit jamais ensemencer que de la terre *abondamment engraisée, extrêmement nette, et suffisamment reposée*. L'oubli d'un seul de ces trois principes est une erreur, un écart que l'on ne peut commettre impunément. De chétives récoltes et d'abondantes ordures en sont toujours la juste récompense : tandis qu'en les observant tous trois, on est toujours assuré de récolter, dans tous les pays, d'abondantes moissons, c'est-à-dire, le *maximum* de ce que la terre peut produire.

En effet, si la terre n'est pas engraisée,

[p. 7]

on ne peut compter que sur de faibles récoltes. Ceci n'a pas besoin de preuves.

Si l'engrais abonde et que la terre ne soit pas nette, alors les mauvaises herbes dont la terre est remplie, s'emparent avec avidité de la substance des engrais, ainsi que des sels et des sucs nourriciers de la terre, au préjudice des semences du laboureur, qui restent étouffées ; en sorte que l'on pourrait dire, dans ces circonstances, que la terre n'a été engraisée que pour ces ordures. Le laboureur alors est obligé d'employer beaucoup de monde et de temps, à sarcler ces mauvaises herbes : mais déjà la terre a fait ses premiers efforts en leur faveur, et malgré les soins et les peines du laboureur pour les extirper entièrement, il en reste toujours assez, et plus qu'il n'en faut, pour achever de l'épuiser ; de manière que les brins de blé qui échappent, sont

frêles et ne portent que des épis peu garnis.

Si la terre est bien engraisée et qu'elle soit nette, mais non reposée, les engrais, dans ce cas, forcent la terre à faire un effort en faveur des semences qui, promptement fécondées par l'activité des engrais dont rien ne leur dérobe les sels et les sucs, ne manquent pas d'avoir des commencemens heureux. On les voit germer

[p. 8]

et sortir de la terre avec vigueur ; mais la terre fatiguée et épuisée, par les labours trop multipliés des années précédentes, ne pouvant, à son tour, leur fournir la nourriture nécessaire, sur-tout au moment de la *fleuraison* et de la *grénaison*, c'est-à-dire au moment des plus belles espérances, on voit alors les blés faibles et languissans, ne pouvant se soutenir, s'affaïsser et tomber sur la terre, où ils restent jonchés sur tous les sens, jusqu'au moment où le laboureur désolé, vient moissonner une abondante récolte de gerbes sans épis.

Qu'arrive-t-il si, comme il n'est que trop ordinaire, on enseme une terre amaigrie, fatiguée et remplie d'ordures ? La désolation des désolations !!!

Voilà ce qui vous arrive toujours, à vous, laboureur insensé, qui ne comptez que le nombre des boisseaux que vous avez semés ; qui regardez avec une sottise complaisance, la pièce que vous venez d'ensemencer, pourvu qu'elle soit grande ! Pauvre homme, calculez vos récoltes, et ne vantez point ce que vous avez semé dans une terre mal préparée et mal cultivée, qui vous trompe tous les ans. Ce sont les gerbes qu'il faut compter, ou plutôt encore, les grains qui ont été portés au grenier, car comme on sait, *paille n'est pas grain. Campagne rend blé*, dites-vous. Ah !

[p. 9]

c'est ce dicton faux et détestable qui vous induit en erreur. Oui, le laboureur se croit en quelque sorte excusé et à l'abri de reproches, quand il peut citer quelque proverbe en sa faveur. En effet, ce proverbe *campagne rend blé*, ne signifie autre chose, si non qu'il faut beaucoup labourer, même à tort et à travers. Moi je dis que, dans ce sens, campagne ne rend pas blé. Dites plutôt *terre bien cultivée rend blé* ; et oubliez votre ancien proverbe, qui est réellement celui des mauvais cultivateurs.

Il faut remarquer que l'engrais, tout nécessaire qu'il est, tient le dernier rang parmi les trois principes de l'Agriculture. La terre nette et reposée accorde toujours quelque récompense au laboureur ; au lieu que si elle n'est pas nette ou qu'elle manque de repos, quelques abondans que soient d'ailleurs les engrais, dans le premier cas, elle ne produit que des ordures ; dans le second, elle produit de la paille sans épis ; et pourtant, par un renversement de principes, le laboureur ne s'occupe guères que des engrais, qui sont pourtant rarement proportionnés à l'étendue du terrain qu'il cultive ; aussi, voit-on les abondantes moissons d'ordures qu'il récolte tous les ans.

Il résulte de ce que je viens de dire, ou plutôt de l'assentiment général, que

[p. 10]

les trois principes qui viennent d'être établis, sont véritablement les vrais principes, les principes fondamentaux de l'Agriculture, dont on ne peut s'écarter, sans s'exposer aux inconvéniens dont je viens de faire connaître les effets désastreux.

Comment arrive-t-il donc journellement que des hommes sensés et intelligens s'écarterent de ces principes qu'ils avouent, qu'ils vantent même jusqu'au respect ? On ne doit en chercher la cause que dans leur avidité mal entendue et irréfléchie, et sur-tout dans le défaut de règles fixes et uniformes qui les retiennent invariablement dans la ligne des principes.

Je crois que je rendrai quelques services à mon pays, en indiquant à mes concitoyens, une méthode si avantageusement combinée avec ces principes, qu'elle doit nécessairement produire les résultats les plus heureux, non-seulement à la classe des cultivateurs, mais à la société toute entière.

[p. 11]

### CHAPITRE III.

## **Explication d'une nouvelle méthodes d'Agriculture, mise en harmonie avec les principes exposés au chapitre précédent.**

Il n'y a point de cultivateurs qui n'admettent, comme je l'ai déjà dit, les trois principes d'Agriculture que je viens d'établir. Tous en reconnaissent la nécessité et l'infailibilité ; mais accoutumés aux vieilles pratiques, qui n'ont pourtant aucunes règles fixes, tous suivent leurs idées, marchant sans réflexion, par habitude, souvent même par amour-propre, dans la route qu'ils se sont tracés eux-mêmes, plus ou moins rapprochée de la routine générale, sans se douter, sans concevoir que l'on puisse rien imaginer de meilleur.

C'est en réfléchissant sur les inconvéniens de toutes ces bisarreries, dans un art qui a ses principes fixes, comme tous les autres, et qui, comme eux, doit avoir ses règles, qu'à force de recherches et de combinaisons, je suis venu à bout de trouver une méthode tellement et si heureusement

[p. 12]

en harmonie avec ces principes, et si appropriée à la culture, aux usages et aux localités des Cantons de la Hague, que plus je l'ai méditée, plus je me suis convaincu qu'elle réunit tous les avantages possibles et désirables.

Elle consiste dans une division de labours par assollemens égaux successivement alternés.

Pour établir ces assollemens, on doit d'abord examiner la qualité de la terre. Si elle est bonne, on pourra la diviser en cinq assollemens ; si elle est d'une qualité médiocre ou mauvaise, elle doit être seulement divisée en quatre assollemens. On doit examiner ensuite avec beaucoup d'attention qu'elle est la quantité de terre que l'on peut engraisser chaque année, par un calcul plutôt faible que fort ; parce qu'il vaut bien mieux qu'il reste des engrais que d'en manquer j'indiquerai l'emploi que l'on pourra faire de ce superflu, d'une manière bien avantageuse.

S'il est reconnu que l'on puisse engraisser vingt-cinq vergées ou cinq hectares, et que la terre soit assez bonne pour être divisée en cinq assollemens ; alors on prendra, dans la ferme, cinq fois autant de terre que l'on peut en engraisser,

[p. 13]

c'est-à-dire, cent vingt-cinq vergées, ou vingt-cinq hectares, qui donneront cinq assollemens de vingt-cinq vergées chacun. Ces cent vingt-cinq vergées sont exclusivement destinées au labourage ; le restant de la ferme est réservé aux pâturages.

Les assollemens sont réglés dans l'ordre suivant ; 1.° Jachère ; 2.° Orge ; 3.° Trémaine ou grand trèfle rouge ; 4.° Froment ; 5.° Semailles, telles qu'Avoines, Pois, Vesces, Lins, etc.

Ils doivent être alternés successivement tous les ans, de manière que sur la jachère, on sème l'orge, qui sera remplacé l'année suivante par la trémaine, laquelle est semée en même tems que l'orge ; sur la trémaine on sème le froment, et enfin, sur le froment, on fait les semailles, et ainsi tous les ans.

Lorsque la division est en quatre assollemens, ils sont réglés et alternés comme ci-dessus : seulement on supprime les semailles.

Si elle est en cinq assollemens, les deux cinquièmes de la terre sont constamment en repos ; un cinquième étant toujours en trémaine, et un cinquième en jachère. S'il n'y a que quatre assollemens,

[p. 14]

la moitié de la terre est toujours en repos ; un quart en trémaine et un quart en jachère.

C'est sur la terre qui est destinée à l'orge, qu'il faut porter tous les engrais, c'est-à-dire, autant qu'il en faut pour l'engraisser abondamment, en évitant toutes fois l'excès qui aurait aussi des inconvéniens, comme chacun sait. S'il en reste, ce qui est à désirer, et ce qui arrivera infailliblement et dans peu de temps, lorsque les terres seront réparées par la méthode nouvelle, cet excédent sera employé aux pommes de terre, aux panais, etc. [1] et plus utilement peut-être encore, sur les prairies et les pâturages.

Les terres de médiocre qualité, pour lesquelles il n'y a que quatre assollemens, sont plus reposées comme on vient de le voir ; elles sont aussi plus engraisées par le retour plus fréquent des labours.

Dans tous les cas, soit que la terre soit divisée en cinq assollemens, ou en quatre seulement, on pourra, s'il y a excédent d'engrais, risquer dans les jachères quelques champs de sarrasin, de pommes de terre, et préférablement encore, de panais et autres légumes pivotantes, attendu que ces plantes qui vont chercher leur nourriture dans les terres profondes, causent

[p. 15]

moins de préjudice aux plantes traçantes qui doivent leur succéder ; mais je conseille d'être très-réservé à cet égard, et de faire choix pour semer ces légumes, de la meilleure terre et de la plus nette ; car il est à craindre que ces productions ne nuisent au repos de la terre, et ne ressuscitent les ordures, ce qui nous écarterait des principes, inconvenient qu'il faut absolument éviter. Je connais tellement l'avidité et la démangeaison des laboureurs, pour semer, que c'est avec regret que je les fais penser à semer sur les jachères, dans la crainte qu'ils n'en abusent.

Tout le monde convient de l'excellence des retours de ces différens labours à l'égard les uns des autres. On ne peut révoquer en doute que l'orge ne vienne extraordinairement bien sur une jachère ; c'est-à-dire, sur une terre bien reposée, bien nette et bien engraisée ; il est d'expérience que la trémaine ne réussit nulle part mieux que dans l'orge, et sur-tout dans une terre aussi bien préparée. Il est pareillement d'expérience que le froment ne réussit jamais mieux que sur un retour de trémaine, sur-tout si elle a été abondante. Le succès des semailles n'est pas plus douteux.

J'observe que, dans les terres où l'avoine réussit mieux que l'orge, ce qui

[p. 16]

arrive dans les terres vaines, froides et lâches, il faut donner la préférence à cette espèce de grain, qui rapporte d'ailleurs beaucoup dans ces sortes de terrains.

Les bons esprits ont déjà remarqué, sans doute, par leurs propres réflexions, que cette méthode assujettie à des règles fixes et invariables, est réellement, parfaitement et constamment en concordance avec les principes élémentaires de l'Agriculture [2]

En effet, dans cet ordre de choses, on n'ensemence jamais que de la terre bien engraisée, puisque tous les ans, les engrais employés abondamment à la façon de l'orge, suffiront pour les récoltes suivantes ; la terre sera toujours nette au moyen des jachères ; elle sera convenablement reposée par les jachères et les trémaines, qui sont un véritable état de repos, ainsi que je le prouverai dans les chapitres suivans. Je vais auparavant satisfaire l'empressement du lecteur qui me presse de passer à la démonstration des avantages de la méthode que je viens d'expliquer.

Ces avantages sont de deux sortes, 1.° avantages

[p. 17]

ou bénéfiques pécuniaires ; 2.° avantages considérés sous le rapport de l'économie rurale et politique et de la morale publique. Ces avantages vont être traités dans les deux chapitres suivans.

## CHAPITRE IV.

### **Avantages ou bénéfiques pécuniaires résultans de la méthode nouvelle.**

Ces bénéfiques vont être prouvés par des calculs exacts.

Pour rendre mes raisonnemens et mes preuves clairs et plus faciles à saisir, je vais m'établir sur la ferme d'un de mes amis, située sur les côtes de la hague, à 3 lieues environ du Port Bonaparte ; et là, puisant mes exemples et mes culculs dans la réalité, je mettrai tous mes concitoyens à portée de m'entendre et de me vérifier eux-mêmes. Je les prie de m'écouter et de me suivre avec patience et attention.

La terre de mon ami contient environ deux cent trente vergées ou quarante-six *hectares*, dont, en terre

labourable, environ.

[p. 18]

140 vergées.

	4450 fr. 000.
[p. 22]	
De l'autre part ; ci	4450 fr. 00 c.
Tous conviennent également qu'une vergée de froment, sur un retour de bonne trémaine, doit rapporter quatorze boisseaux ; ce qui donne pour vingt-cinq vergées, 350 boisseaux ou 300 <i>boisseaux nouveaux</i> environ, qui, au prix modéré de sept francs le boisseau ancien, rapportent ; ci	2450 fr. 00 c.
Total du produit des récoltes ; ci	6900 fr. 00 c.

Il reste cent trente vergées dont il faut aussi calculer les produits, en observant de prélever la nourriture de quatre boeufs et de quatre jumens nécessaires pour l'exploitation de la ferme. Peut-être faudra-t-il deux boeufs de supplément pendant l'hyver ; d'un autre côté, comme j'ai compris les trémaines dans ma première évaluation, je vais laisser en compensation le produit des vaches à lait, dont je porte le nombre à quinze au moins ; je dis au moins, car je pense que l'on pourrait en avoir d'avantage, sur-tout si on coupait les trémaines pour les faire manger dans

[p. 23]

un parc ou dans la cour. Cette manière de couper les fourrages verts, pour les faire manger aux bestiaux, augmente le produit d'un quart, et donne de grandes facilités pour faire des engrais.

Il s'agit maintenant d'apprécier le plus approximativement possible, les produits que l'on doit retirer du commerce des bestiaux et de quelques autres objets d'économie rurale. Comme tout dépend pour les élèves, de la qualité des mères et des étalons, il faut supposer que tout cela est bien assorti et de bonne qualité. Cela posé, voici les calculs que j'établis.

Quatre bonnes jumens, chez un cultivateur qui a un étalon, doivent rapporter deux ou trois poulains chaque année ; je porte le prix de ces poulains, par aperçu, année commune, à ; ci	500 fr. 00 c.
J'évalue le produit des bestiaux qui seront vendus chaque année, tant en boeufs que vaches et jeunes aumailles, par année, à ; ci	1000 fr. 00 c.
Un troupeau de trente moutons du pays, doit rapporter ; ci	180 fr. 00 c.
Un troupeau de trente bêtes de race espagnole ; ci	360 fr. 00 c.
	2040 fr. 00 c.

[p. 24]

De l'autre part ; ci	2400 fr. 00 c.
Profit des porcs ; ci	400 fr. 00 c.
Produit du cidre ; ci	500 fr. 00 c.
Bois de service et a brûler ; ci	200 fr. 00 c.
Produits des bestiaux, etc. ; ci	3140 fr. 00 c.
Je rapporte le produit des récoltes ; ci	6900 fr. 00 c.
Total général des produits ; ci	10040 fr. 00 c.

## DÉPENSES.

Cinq domestiques ; (pour nourriture et salaires)	1500 fr. 00 c.
Deux servantes, idem.	500 fr. 00 c.
Un berger, idem.	200 fr. 00 c.

Le maréchal	200 fr. 00 c.
Le charpentier	100 fr. 00 c.
Semences. En froment, 40 boisseaux anciens à 7 fr. le boisseau	280 fr. 00 c.
Semences. En orge, 40 boisseaux anciens à 4 fr. le boisseau	160 fr. 00 c.
Semences. En trémaine, 100 liv. à 1 fr.	100 fr. 00 c.
Total de la dépense ; ci	3040 fr. 00 c.

[p. 25]

### *Récapitulation.*

Les produits montent à 10040 fr.

Les dépenses à 3040 fr

Partant, le produit net d'une ferme susceptible d'être louée trois mille francs, monte à 7000 fr.

Je n'ai point compris dans les dépenses, les réparations ni les contributions, ni aucunes dépenses imprévues, parce qu'en louant cette terre trois mille francs, toutes ces charges seraient supportées par le propriétaire.

Je ne ferai aucunes réflexions sur ces résultats. Je me bornerai à dire aux opiniâtres, aux incrédules, etc. de vérifier mes calculs ; je leur dirai que sur cette ferme, on ensemence maintenant cent vergées, tandis que je n'en sème que 50 ; car je ne parle point de la trémaine. Donc moins de semences ; donc moins de travaux ; donc moins de dépenses ; donc, etc. Je leur dirai encore, que, quand même, les bénéfices seraient réduits à zéro, il faudrait encore s'empresse d'accueillir et d'embrasser la méthode nouvelle, pour les avantages bien plus précieux qu'elle renferme, sous les rapports de l'économie rurale et politique, et de la morale publique.

[p. 26]

## **CHAPITRE V.**

### **Avantages considérés sous le rapport de l'économie publique et rurale, et de la morale publique.**

CES avantages sont tellement sensibles, tellement évidens, qu'ils n'ont point besoin de preuves. Qu'elle ne sera pas en effet pour toute la société, l'utilité d'une méthode qui, fertilisant les terres stériles, et convertissant en pâturages et en prairies artificielles, un quart peut-être des terres qui sont maintenant abandonnées à la charrue, augmentera les récoltes des grains, d'une manière qu'on ne pourrait croire, si elle n'était démontrée, et multipliera d'une manière non moins étonnante, les bestiaux de toutes espèces ? Une amélioration aussi prodigieuse dans toutes les parties de l'Agriculture, présente des moyens et des ressources bien capables de rassurer le gouvernement, sur les inquiétudes de l'enchérissement progressif de toutes les denrées de première nécessité ; enchérissement qu'on ne doit attribuer, à mon avis, qu'à l'augmentation de la population, du numéraire et

[p. 27]

du luxe, qui, portant dans toutes les classes, le goût de toutes les jouissances, augmentent tous les genres de consommation.

Pour en revenir à la classe des cultivateurs, qu'il m'importe sur-tout de convaincre ; quels avantages ne retireront-ils pas de la méthode nouvelle ? Les fermiers, par exemple, à portée d'apprécier le revenu et la valeur des terres, ne consentiront des baux qu'avec connaissance de cause. Ils ne seront plus exposés à ces sortes de banqueroutes souvent imméritées et toujours si humiliantes, sur-tout pour ceux qui n'ont que des malheurs à se reprocher.

Il n'est rien de plus touchant, je crois, que de voir un malheureux fermier, sortant avec sa famille désespérée, d'une ferme, où ils ont laissé leurs troupeaux et tout ce qu'ils y avaient apporté. Qu'ils sont tristes, les adieux que ces pauvres gens font à leurs animaux en les quittant ! Ils ne peuvent, s'éloigner sans regarder en arrière, pour voir plus long-tems ces compagnons de leurs travaux, qui, de leur côté, semblent regretter leurs anciens maîtres, et partager leur affliction. Pauvres fugitifs, on ne vous a laissé que votre malheureux chien qui vous suit pas à pas !... Je l'ai vu ce spectacle déchirant, et mon

[p. 28]

ame en est encore attristée ! Malheureux N.... vous n'auriez point éprouvé cette infortune, si, au moyen de la méthode que je propose, vous aviez été à portée de mieux calculer les produits de votre ferme.

Les fermiers en devenant plus riches, deviendront plus justes, qualité qui manque à un grand nombre. Circonscrits dans l'ordre permanent et régulier des assollemens, ils ne pourront commettre aucune espèce de détérioration. Quels avantages n'offre pas cette seule considération ! Par-tout des fermes bien cultivées ! Par-tout des fermiers honnêtes ! Par-tout des propriétaires contents ! Quel contraste présente, au contraire, l'ordre de choses actuelles ? Les fermes sont abandonnées aux caprices, à l'avidité et souvent à la méchanceté des fermiers, contre lesquels on ne peut prendre de précautions. Ils prennent bien l'obligation de cultiver en pères de famille ; mais sont-ils pères de famille, ceux qui tourmentent, tyrannisent et dégradent la ferme de toutes les manières ? Sont-ils pères de famille, ceux qui, dans les dernières années de leurs baux, sur-tout, se comportent comme en pays ennemi ? Sont-ils pères de famille, ceux dont le plus grand regret, en quittant la ferme, est de laisser au propriétaire, l'espérance

[p. 29]

de pouvoir la réparer ; qui, entre des labours égaux relativement à leurs intérêts, ne manquent pas de préférer ceux qui doivent causer plus de dommages à leurs successeurs ? Ils vantent de pareils procédés, ils en font parade ! ! Mais laissons-là ces hommes méprisables, nous avons trouvé le moyen de ne plus les redouter. Fermiers estimables, qui faites une honorable exception, ceci n'est pas dit pour vous.

Si la méthode nouvelle procure de grands avantages aux fermiers, elle en produit de bien plus grands aux propriétaires. Ce sont eux, sur-tout, qui en recueilleront les fruits. Indépendamment de l'augmentation qu'elle apporte dans leurs revenus, elle soustrait, comme on vient de le voir, les propriétés aux détériorations des fermiers, qui, renfermés dans le cercle invariable des assollemens, seront obligés d'engraisser, de reposer et de nettoyer la terre, à la fin comme au commencement des baux. A la place de ces injures, de ces chicanes, de cette foule de mauvais procédés qui règnent si souvent entre les propriétaires et les fermiers, on verra succéder cette franchise confiante et cordiale, qui doit exister entre des hommes qui ont établi entr'eux des rapports si intéressans et si essentiels à leur bonheur commun.

[p. 30]

D'un autre côté, l'agriculture assujettie aux règles fixes et périodiques des assollemens ; dépouillée des inquiétudes, des entraves, des incertitudes et des difficultés toujours renaissantes et inséparables du cahos actuel, deviendra la plus facile, la plus intéressante, la plus honorable comme la plus agréable des professions. Le laboureur reprendra dans la société, le rang qui lui est dû, et dont, à la vérité, il ne sait se rendre digne. De quelle considération doivent jouir, en effet, des hommes qui ne peuvent raisonner sur leur état, où tout est confusion ? Je me rappelle que M. Costaz, préfet du département, m'ayant demandé, en faisant sa tournée dans ce canton, quel était l'ordre des assollemens, je fus fort embarrassé pour lui répondre. En effet, il n'y a aucun ordre régulier et constant. On sème le froment après le sarrasin ; après la trémaine ; après le lin ; après les pois et vesces ; après les pommes de terre et les panais. Après le froment, l'orge, quelque fois la trémaine. Après l'orge, la trémaine ou l'avoine. Après cela viennent les pois, les vesces, les lins, etc. tout cela se place comme au hasard. Enfin, tel cultivateur qui avait l'année dernière, vingt-cinq vergées en froment, n'en a que quinze vergées cette année. Ces vicissitudes se renouvellent tous les ans à

[p. 31]

l'égard de toutes les récoltes. Aussi arrive-t-on très souvent à des résultats imprévus, très-préjudiciables et très-embarrassans. Comment vivriez-vous, pauvres hagards, sans votre infatigable activité et sans votre étonnante économie ?

Je reviens à mon sujet. Je disais que l'état de laboureur allait devenir le plus facile et le plus agréable de tous. Je crois en avoir porté la conviction dans tous les esprits. Les bourgeois, les femmes peuvent prendre avec assurance et hardiesse le timon d'une exploitation même considérable. Pour en être convaincus, et pour achever leur instruction, dans ce métier, qui leur paraît si ingrat et si difficile, je les engage à continuer cette lecture jusqu'au bout, sans s'ennuyer, et sans impatience, s'il est possible.

Abandonnez les villes, propriétaires oisifs, qui n'avez d'autres occupations que de promener vos ennuis ; allez habiter vos fermes, où vous exercerez avec facilité et succès, l'honorable profession de laboureur.

Que votre existence est chétive auprès du propriétaire qui cultive ses champs ! Voyez, en effet, cet homme

respectable, au milieu de nombreux domestiques dévoués, dont il est respecté ; voyez le mouvement et l'empressement qui règnent autour de lui. Ses serviteurs désirent ses ordres, ses bestiaux semblent chercher ses caresses,

[p. 32]

Ici, ce sont des boeufs énormes qui partent pour les champs, attelés à une charrue ; là, c'est un troupeau de race espagnole, qui sort de la bergerie, précédé de beliers portant altièremment leurs têtes chargées de cornes tortueuses. D'un autre côté, le hennissement d'un cheval attire l'attention ; c'est un étalon qui, trépignant et frappant la terre du pied, appelle les regards de son maître. Ce fier animal, étalant devant lui les beautés de sa superbe encolure, semble solliciter ses félicitations, Ailleurs, ce sont de jeunes poulains, qui, légers comme le vent, décrivent, en se jouant, des cercles autour de leurs mères : on dirait qu'ils s'exercent déjà à la course. Plus loin, c'est un troupeau de vaches qui portent jusqu'à terre, des mamelles presque traînantes. Au milieu de tout cela, on voit passer les laitières empressées, revenant déjà des champs, avec la traite du matin. Heureux mortel, tout est animé, tout est respectable autour de vous ! A peine le soleil a parcouru quelques degrés, et déjà tout le monde est à son poste ; tous sont heureux et se réjouissent d'exécuter les ordres d'un maître chéri ! Votre coeur est plein de jouissances ! Les citadins désœuvrés dormiront encore long-temps, à moins que quelques soins, quelques rêves fâcheux ne les excitent à ouvrir une paupière froncée et sourcilleuse.

[p. 33]

Qu'il est respectable, en effet, cet homme indépendant, qui ne connaît que des devoirs heureux ! Trouverait-on dans les autres états de la société, un homme dont le sort soit comparable ? Serait-ce, ce négociant opulent, gorgé de richesses ? Il y a bien loin de l'inquiétude sombre de sa conscience, à la sérénité de l'ame du laboureur ; il y a bien loin de la tristesse qui règne dans son comptoir, à la gayeté animée des tableaux d'une belle campagne. Serait-ce, ce magistrat intègre, qui condamne l'erreur et punit les vices ? Hélas ! cet homme est bien respectable, il est vrai ; mais que ses devoirs sont pénibles ! Peut-il encore penser, sans peine, qu'il n'est utile, dans la société, que parce que les hommes sont méchants ? Serait-ce, ce général d'armée, à la voix duquel, une machine composée de vingt mille bras, obéit avec la célérité de l'éclair ? Il joue un rôle bien imposant, sans doute, mais l'ame n'est elle point effrayée, quand elle réfléchit que ces dix mille bouches à feu, vont coucher par terre, comme d'un seul coup, des milliers d'hommes ? Sera-ce, enfin, dans les palais ; sera-ce, sur les trônes qu'il faudra chercher un homme plus heureux que notre laboureur ? Ah ! retournons promptement à la ferme, et répétons ce que disait, il y a près de deux mille ans, un courtisan philosophe, un courtisan

[p. 34]

qui, de l'état de laboureur, avait été appelé aux dignités et aux faveurs, à la Cour du premier et du plus puissant des Empereurs de Rome.

*O fortunatos nimium, sua si bona nôrint, agricolas !.....*

Ce qui signifie :

*Oh ! trop heureux le laboureur, S'il connaissait tout son bonheur.*

## CHAPITRE VI.

### Des Assollemens.

J'entends par assollemens, la division en parties égales, d'une terre destinée à des labours successivement alternés.

On doit les considérer sous deux rapports : relativement à leur étendue et relativement à leur nombre.

L'étendue des assollemens se détermine principalement en raison des engrais ; c'est-à-dire, en raison de la quantité de terre que l'on peut engraisser chaque année. On ne doit jamais excéder cette quantité dans aucun cas.

Le nombre des assollemens varie selon la qualité de la terre. Je crois que dans les bonnes terres, on peut en porter le nombre à cinq ; dans les médiocres, à

[p. 35]

quatre ou même à cinq, en se conformant à ce qui a été dit à la note de la page 18.

On doit encore prendre en grande considération, pour fixer le nombre et l'étendue des assollemens, la quantité des bestiaux nécessaires à la culture, et de ceux que l'on peut nourrir par spéculation et pour le commerce, en raison des prairies, des côteaues et autres terres en pâturages, dont l'ensemble de la ferme est composé.

Il est évident que dans les bonnes terres où les bestiaux abondent, où conséquemment les engrais abondent, où, enfin, tous les moyens et toutes les facilités abondent, puisque la nature y fait tout en quelque sorte, il n'y a point de difficultés pour les laboureurs heureux qui cultivent cette terre de bénédiction : aussi je n'ai gueres écrit pour eux. Je leur conseille pourtant d'adopter les assollemens et d'alterner les labours d'une manière régulière et permanente. Je suis persuadé qu'indépendamment de l'agrément et des facilités, ils y trouveront encore des avantages du côté lucratif.

Dans les terres de moyenne ou de médiocre qualité, où le laboureur est toujours borné du côté des engrais, où la terre a besoin de ses travaux, de ses

[p. 36]

soins et de sa vigilance, il faut qu'il embrasse des règles fixes et conformes aux localités. La première, et la plus importante de ces règles, ce sont les assollemens, qui sont la mesure et la règle la plus importante et la plus heureuse que l'on puisse employer en agriculture ; mais que l'on ne s'y trompe pas ; j'entends par assollemens, une division, un ordre de labours si constamment exact et si rigoureusement invariable, que le fermier comme le propriétaire, ne puisse s'en départir d'un pas, et que ce soit une clause des baux.

Par les assollemens bien combinés, on donne à la terre, des engrais et des repos périodiques, conformément à ses besoins, et dans un ordre de labours qui, se favorisant réciproquement, entretiennent la terre dans un état de fécondité permanente. Une ferme assollée peut, pour ainsi dire, être comparée à une mécanique, dont les assollemens forment les rouages. Si ces rouages sont bien proportionnés entr'eux et bien combinés avec les autres parties, la mécanique marchera bien, et marchera toujours bien, pourvu qu'elle soit dirigée par une main sage et vigilante.

Parmi les innombrables avantages des

[p. 37]

assollemens, je ne puis m'empêcher de rappeler que c'est par leur moyen, et par leur moyen seulement, que les propriétés seront soustraites à l'avidité, aux caprices et aux déprédations des fermiers, et je pourrais dire d'un grand nombre de propriétaires beaucoup plus insensés qu'eux et bien plus mal-adroits. C'est l'unique moyen, et ceci mérite d'être pesé, c'est l'unique moyen d'apporter un remède au dépérissement général et progressif des terres ; dépérissement qui devient très-sensible dans quelques contrées ; sur-tout dans les mauvais fonds, où les laboureurs paraissent d'autant plus acharnés à tourmenter la terre, qu'elle est plus opiniâtre à leur refuser ses dons, qu'ils obtiendront certainement au-delà de leurs espérances, s'ils se bornent à ne la labourer qu'autant qu'elle sera bien engraisée, bien nette et bien reposée.

Ce précepte est plus vrai, plus sage, plus consolant et plus avantageux pour vous, propriétaires de mauvais fonds, que votre triste et fatal proverbe, *campagne rend blé*, qui est toujours dans la bouche de ce malheureux, dont le champ, la récolte et la personne font pitié.

J'ai déjà dit ailleurs qu'il faut rendre les assollemens égaux ; mais, comme je

[p. 38]

l'ai encore observé, il sera difficile dans bien des localités, de parvenir à une égalité géométrique ; mais, au moins, il faut en approcher le plus possible ; car si les assollemens sont inégaux, il en résultera des inconvéniens qui renaîtront toujours. Si, par exemple, l'un des assollemens est de 25 vergées, tandis que les autres ne sont que de 20 vergées, il faudra plus d'engrais toutes les fois que ces 25 vergées seront en orge, ce qui exigera des réserves et des précautions qui ne doivent pas échapper à la prévoyance du laboureur intelligent, mais qu'il sera toujours très-sage de s'épargner, en rendant les assollemens égaux.

## CHAPITRE VII.

### Des Jachères.

ON doit entendre par jachère, une terre à laquelle on fait, pendant le cours d'une année, différens labours, sans l'ensemencer, pour la reposer et la disposer à recevoir et s'imprégner des sels des pluies, etc. ; et sur-tout pour détruire les racines et les graines des mauvaises herbes qu'elle renferme dans son sein.

[p. 39]

Personne ne doute que la terre n'ait besoin de repos. C'est le sort de tout ce qui vit ou végète. Or, la jachère est le véritable repos de la terre : il n'en est même point d'autre, à parler rigoureusement. Car, qu'est-ce qui fatigue la terre ? Qu'est-ce que l'on peut appeler le travail de la terre ? c'est la végétation ; or, les jachères n'ont pour but que d'arrêter et d'empêcher cette végétation. En effet, sans les labours du printemps et de l'été, la terre ne manquerait pas de développer ses facultés végétatives.

La jachère est donc le repos de la terre par excellence.

Elle est encore une excellente préparation, pour les récoltes suivantes, par les sels et les sucs dont la terre se sature sans déperdition, dans cet état de repos ; lesquels sont conservés et ménagés, pour ainsi dire, pour féconder avec vigueur, les semences qui lui sont ensuite confiées. En sorte que je suis persuadé que les jachères, contre lesquelles on se récrie tant, équivalent à un véritable engrais. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'examiner ce qui arrive dans les pays où elles sont en usage.

Dans le pays de Caux, où il n'y a point ou presque point d'herbages, où toute la terre conséquemment est en labourage,

[p. 40]

où il y a, par la même raison, peu de bestiaux, conséquemment peu d'engrais ; dans le pays de Caux, dis-je, les fermes sont divisées en trois assollemens égaux, dont un en jachère, un en froment et l'autre en semailles. Il est bien évident que, sans les grands avantages de la jachère, on n'obtiendrait pas, dans ce pays, les abondantes récoltes que l'on y recueille. Elle y tient lieu d'engrais, elle repose la terre et la tient nette de toutes les mauvaises herbes.

Ces mauvaises herbes se reproduisent par les racines ou par les graines ; beaucoup des deux manières. Au nombre des dernières sont le *liot* ou la *vriilote*, le *pas d'âne* et le *laitron*, etc. Ces plantes sont très-communes dans la Hague et très difficiles à détruire. Le liot, lorsqu'il abonde dans les blés, les entortille, et après les avoir affaissés, il prend l'essor au-dessus, où il fait briller une fleur blanche en forme de petit gobelet. Le pas d'âne, moins commun que le liot, ne règne que par contrées et de préférence dans les terres froides et argilleuses. Comme il pousse des feuilles très-larges, il s'empare des terrains qui lui conviennent, où il ne veut rien souffrir. Cette plante, véritablement désastreuse, se répand dans quelques communes, d'une manière allarmante. On pourrait ralentir

[p. 41]

ses progrès en l'empêchant de fleurir, moyen auquel on ne pense pas. [5] Quoique ses racines ainsi que celles du liot soient très-profondes et très-propres à la multiplication, par la facilité avec laquelle elles se rompent et se coupent par les outils aratoires, qui ne font par là que de les multiplier, je crois qu'elles céderont aux labours successifs des jachères, sur-tout aux labours de l'été. Si le pas d'âne survit à ce dernier moyen, je n'en connais point d'autre pour le détruire, que de semer des landes, dans la terre qui en est infectée ; il n'y a pas de doute que les landes prendront le dessus et finiront par l'étouffer. Quant au laitron qui se place de préférence dans les terres vaines et fatiguées ; comme ses racines sont trainantes, il périra à coup sûr, par les labours de la jachère. Il en sera de même des autres racines, qui, tournées et retournées au soleil pendant l'été, seront grillées sans retour.

Les jachères auront le même effet pour la destruction des plantes qui se multiplient par les graines. Il y en a parmi celles-ci,

[p. 42]

telles que le coquelicot et les bézards, qui sont tellement fécondes, qu'une année suffirait pour ensemen- cer la

terre pendant des siècles. Les laboureurs qui, malgré les sarclages et toutes les précautions, voyent renaître ces plantes après plusieurs années, avec une abondance qui les étonne, s'imaginent que la terre les produit d'elle-même ; comme si, dans cette énorme quantité de graines, il ne s'en conservait pas assez, pour produire, dans les circonstances qui leur sont propres, ces immenses quantités d'ordures qui les désolent.

Je ne connais point, pour en purger la terre, d'autres moyens que la jachère. En effet, la charrue tournant et retournant la terre pendant le cours d'une année, par des labours successifs et bien entendus, doit, pendant les chaleurs de l'été, dessécher et détruire les racines ; d'un autre côté, les graines diverses germant successivement, périront à chaque labour.

Je sais que les laboureurs de la Hague auront une grande répugnance pour les jachères ; je m'attends à des nombreuses objections ? Comment, en effet, labourer sans semer.

Malheureux compatriotes, vous qui, souvent,

[p. 43]

semez sans récolter, ne voyez-vous pas que c'est semer, que c'est récolter même, que de préparer des récoltes doubles et triples de vos récoltes ordinaires ? Je conçois fort bien qu'il vaudrait mieux toujours récolter ; mais puisque nous sommes condamnés à labourer une terre ingrate, qui a besoin de repos et qui est toujours disposée à produire des ordures, il faut nous résigner au malheur nécessaire des jachères. Je vous l'avoue, je suis loin d'en être partisan par système, mais je le suis par nécessité ; parce que je ne connais point d'autre moyen pour reposer et nétoyer la terre. Plut à Dieu que l'on en trouve un meilleur.

Observez que cette jachère que je prescris, je la réduis au huitième, au plus de vos exploitations ; tandis que, dans les pays de grande culture, elle en occupe un tiers ; observez encore que la jachère est une préparation si avantageuse qu'elle vous procurera, dans la suite, un excédent d'engrais dont vous tirerez un grand parti ; soit que vous l'employez sur vos herbages et vos prairies, soit que vous l'employez à engraisser dans votre jachère même, les champs où vous pourrez faire du sarrasin, des pommes de terre, des panais, etc. ; mais il faut ici être extrêmement réservé ; car ne faites

[p. 44]

rien dans vos jachères, qui vous mette, dans le danger de voir renaître les ordures. Je répète, sans fin, cette observation, parce que je connais la démangeaison de nos laboureurs pour semer, qui surpasse encore leur antipathie pour les jachères.

Comme vous, je n'aime point la terre qui ne produit rien ; mais j'aime encore moins celle qui ne produit que des ordures. Il faut donc avant de supprimer les jachères, supprimer les ordures.

## CHAPITRE VIII.

### Des Engrais.

Tous les engrais conviennent dans nos terrains, quand ils sont bien faits ; j'excepte la chaux dont nous ne connaissons point l'usage, et qui conviendrait peu, je pense, dans notre pays âpre et aride.

J'entends par engrais bien faits, des fumiers bien fermentés, bien consommés et des terreaux bien recoupés, bien mêlés à diverses reprises et à des époques différentes. Ces précautions sont nécessaires pour faire pourrir les graines des mauvaises herbes dont ces engrais sont remplis, et

[p. 45]

qui ne manqueraient pas, sans cela, d'ensemencer la terre, comme il arrive à tous les cultivateurs qui portent, dans les champs, des fumiers tous verts, c'est-à-dire au sortir des étables, et les terreaux sans qu'ils ayent été mêlés et recoupés plusieurs fois.

Je crois que les sables des côtes de la Hague, qui ne sont que des sédiments très-atténués et très-lavés des rochers et des coquillages, conviennent peu à nos terres sablonneuses et légères. Ces sables peuvent avoir d'excellents effets, dans les terres fortes, froides et profondes, qu'ils ameublissent et qu'ils échauffent ; mais, encore un coup, nos terres grumeleuses et caillouteuses n'en ont guères besoin. Je ne blâmerais pourtant point

l'usage d'en mettre sous les bestiaux ; alors ils se chargent des sels des fumiers et des excréments des animaux ; repandus ensuite sur la terre, ils opèrent un effet prompt et vigoureux ; mais on peut être assuré que par eux-mêmes, ils ne communiquent à la terre, aucune qualité végétative. Ce ne sont certainement que de très-petits cailloux, dont nos terres abondent. Je suis très-persuadé que l'usage d'en mettre crument et le plus qu'on peut, comme font les aboueurs, dans les *tombes* ou *banques* que l'on répand ensuite sur la terre,

[p. 46]

est plus préjudiciable qu'avantageux. On dit que cela échauffe la terre ; moi je pense que quelques labours faits à propos l'échaufferaient encore mieux, plus facilement et à moins de frais Je ne puis concevoir comment ceux qui vont les chercher à une lieue, même à deux lieues et plus, peuvent être dédommagés. Habitans de la Hague, essayez les jachères et assollez vos terres. Que de tems gagné, que de peines, que de frais épargnés ! Au lieu d'envoyer vos domestiques et vos chevaux, chercher si loin ces sables inutiles, faites ramasser les herbes, les ronces, les fougères, etc. qui croissent dans vos champs et le long de vos hayes ; jetez tout cela avec de la terre, sous vos bestiaux que vous nourrirez avec de la trémaine dans les étables ou dans des parcs, et vous ferez à bien moins de frais, des fumiers bien meilleurs et bien plus abondans. Je conseillerais encore à ceux qui sont assez près des côtes, de répandre de l'eau de mer sur les fumiers et sur les terreaux, avec le soin de les remuer et recouper peu de jours après. On pourrait même, si le tems et les localités le permettent, recommencer cette opération plusieurs fois. Quelques laboureurs m'ont assuré avoir fait cet essai avec succès.

Il ne faut pas dédaigner les varechs :

[p. 47]

ils conviennent aux terres légères par leur humidité et leur fraîcheur ; l'orge s'en accomode parfaitement.

Le laboureur ne peut trop s'ingénier, se donner trop de soins, pour composer des engrais. Il peut, à volonté, rendre sa terre nette, au moyen des jachères ; il peut également la reposer à volonté ; mais il n'en est pas de même des engrais. Ses moyens sont bornés de ce côté là. Il ne peut, d'ailleurs, en avoir jamais trop ; il ne peut même en avoir jamais assez. Ses prairies, ses pâturages absorberont toujours au-delà de ce qu'il pourra s'en procurer.

Je termine ce chapitre par une observation très-intéressante ; c'est que le laboureur doit mettre ses fumiers dans les terres enfoncées et profondes, et les terreaux sur les terres vives et légères, pour leur donner plus de corps et de consistance. C'est dans les pays montueux, tels que la Hague, où le sol est extrêmement varié, que cette règle essentielle doit être suivie avec plus d'attention. On doit en sentir toute l'importance.

[p. 48]

## CHAPITRE IX.

### Du repos et de la netteté de la terre.

Il serait assez inutile de faire un article pour traiter particulièrement de ces deux objets, dont j'ai déjà démontré la nécessité, comme principes élémentaires de l'agriculture. Je pourrais me borner à renvoyer le lecteur aux chapitres 1, 2 et 3, et sur-tout à celui où je viens de traiter des jachères.

On dit qu'il existe des pays où la nature, toujours fraîche et toujours féconde, présente en tout tems, les agrémens du printems, avec les richesses de l'automne. Tel était le jardin d'Eden, d'où furent chassés nos premiers parens ; telles sont encore aujourd'hui quelques îles fortunées de la mer du Sud ; d'après les relations des voyageurs. Que nous sommes loin, nous, malheureux habitans de la Hague, de cultiver une terre de bénédiction ! Nous arrachons à celle qui nous nourrit, ses faibles dons, à force de peines, de sueurs et de travaux, et encore

[p. 49]

elle finirait par nous les refuser entièrement, si nous n'avions l'attention de la laisser de tems en tems en repos. Ces repos, dans les pays de campagne, c'est-à-dire, de grande culture, sont les jachères. Dans nos cantons où les jachères ne sont point connues, les années de repos, sont celles où la terre n'est ni labourée, ni ensemencée, comme les années de trémaines et de pâturages quelconques. Il n'est pas douteux qu'encore bien que, dans ces années, la terre ne soit pas sans végétation, c'est-à-dire, dans un repos parfait, elle ne se repose pourtant, en quelque sorte, parce que ne produisant que des plantes qui lui sont naturelles, elle les produit d'elle-même et

sans efforts. Il est d'expérience que la terre ainsi abandonnée à elle-même, se répare et acquiert de nouvelles forces, qui la rendent capable de recommencer avec succès, une nouvelle période de labours. Mais on conçoit que cette manière de reposer la terre, n'a pas, comme la jachère, le double avantage de la contenir sans végétation, c'est-à-dire, de la tenir, dans un repos absolu, et de la purger entièrement de toutes les mauvaises herbes qui, autrement ne manquent point de reparaître et d'affliger de nouveau le laboureur.

La netteté de la terre n'est pas moins

[p. 50]

nécessaire que le repos. Le cultivateur le sait si bien, qu'il employe les sarclages et tous les moyens qui sont en son pouvoir, pour y parvenir ; mais il est reconnu que tous ces moyens sont insuffisants ; la jachère seule peut opérer efficacement cet effet salutaire. Je n'entrerai dans aucuns raisonnemens pour le prouver ; ces raisonnemens ne seraient que des répétitions superflues de ce que j'ai dit aux chapitres précédens.

## CHAPITRE X.

### Des Bestiaux.

LE chapitre des bestiaux doit tenir un rang distingué dans un traité sur l'économie rurale. L'art de cultiver la terre deviendra extrêmement facile au moyen de la méthode nouvelle. Tout le monde pourra diriger avec succès, les labours d'un exploitation d'après l'ordre des assolemens, puisque tout consiste à labourer et à semer dans les saisons convenables ; mais il n'en est pas de même de l'art d'élever et de commercer les bestiaux. Tout ici dépend du talent, de l'expérience et des connaissances pratiques ; et on peut l'assurer, cette branche de

[p. 51]

l'économie rurale est aussi intéressante ; peut-être plus même, que celle du labourage. Ce que je viens de dire ne doit point effrayer ceux qui n'y sont pas versés, et qui seraient dans l'intention d'exploiter eux-mêmes leurs propriétés. Il faut se procurer, avec grand soin, un domestique honnête et intelligent ; on pourra encore avoir recours aux conseils d'un bon voisin, envers lequel il convient d'être reconnaissant. J'ai souvent moi-même recours aux vôtres, mon cher Baptiste ; votre zèle ne surpassera jamais ma reconnaissance.

Rien ne fait mieux connaître la mesure du talent, et la situation d'un cultivateur, que l'état de ses bestiaux. Si vous voyez, dans une ferme, des boeufs bien bâtis, bien assortis, des jumens en bon état, bien tournées ; si vous y voyez de bonnes vaches ; si le troupeau est bien tenu, et si tout cela est nombreux, soyez assuré que les granges et les greniers sont pleins ; si vous allez dans les champs, vous y verrez les plus belles récoltes. Concluez que tout cela appartient à un homme habile, qu'il est riche et digne de l'être.

Si, au contraire, vous trouvez des bêtes étiques, mal soignées, mal conformées, dispensez-vous d'aller dans les granges et

[p. 52]

dans les greniers, vous n'y trouverez rien qui vaille ; n'allez pas voir les récoltes, elles vous feraient pitié. Soyez assuré que le maître est un triste homme et qu'il fait de tristes affaires.

Je me rappelle qu'un jour, j'allai au comité d'agriculture de la convention nationale, dans l'espérance d'y trouver des mémoires et des renseignemens très-intéressans sur l'agriculture. Je trouvai un vieillard ; c'était, je crois, un commis, auquel j'expliquai les motifs qui m'avaient engagé à entrer dans les bureaux. Le bon homme me dit d'un ton flegmatique. *Voilà des livres et des cartons qui remferment bien du fatras* ; après quelques mots d'entretien, il ajouta : *tenez ; un Anglais a tout dit sur l'agriculture, par ces deux mots*. Il me cita deux mots latins que je ne puis me rappeler, mais dont je me rappelle parfaitement le sens. Je sais qu'ils signifiaient : *nourrissez des troupeaux*. Je me suis souvent rappelé le précepte de l'auteur anglais ; et j'ai eu lieu de me convaincre que sa maxime contient des vérités profondes. En effet, celui-là a tout en agriculture, qui a des bestiaux et des troupeaux.

Tout le monde connaît dans ce pays-ci, une ferme qui était louée, il y a trente

[p. 53]

ans, à des fermiers qui y végétaient ; la ferme était décréditée. Ceux qui succédèrent, eurent bientôt le plus beau meuble de la Hague. J'ai demandé quelques fois avec étonnement, comment, sur une ferme qui n'est pas d'une très-grande étendue, ils peuvent nourrir autant et de si bons bestiaux ; j'ai toujours eu pour réponse que leurs récoltes étaient encore plus surprenantes. Croyons donc l'auteur anglais ; *ayons des bestiaux* ; le reste viendra comme par surcroît ; mais sur-tout aimons-les, nos bestiaux ; et gardons-nous d'imiter ces brutaux qui les traitent avec une dureté révoltante. Hélas ! la plupart de ces malheureuses bêtes, après nous avoir si bien servis, si bien nourris, ne doivent sortir de nos mains que pour aller à la boucherie ! Qu'une destinée si triste, pour les compagnons fidèles de nos travaux, retienne notre bras prêt à les frapper. Je me rappelle toujours, avec une nouvelle indignation, l'action atroce d'un boucher, qui, au lieu de décharger doucement des agneaux d'une voiture, les jettait d'en haut par terre, puis sautait dessus pour les égorger ! Bourreau farouche, la figure affreuse et ton action barbare seront toujours présentes à ma mémoire ! Que de fois j'ai gémi de voir ces pauvres animaux entassés dans des charrettes, arriver à demi-morts à la boucherie ! Que

[p. 54]

vous en coûterait-il de les placer plus commodément, ces innocentes créatures, dont les accens plaintifs percent l'ame ? Cet objet serait digne des soins de la police [6].

Les bestiaux sont les auxiliaires des hommes dans les travaux de l'agriculture, toujours prêts à exécuter leurs volontés. Sans eux, la profession et l'habitation du laboureur seraient d'une monotonie insupportable ; mais leur présence en fait le séjour le plus intéressant. Pourriez-vous voir, en effet, sans une sorte de plaisir, ces gros boeufs qui sont armés de cornes si terribles, et dont tout atteste la bonhomie et la docilité ; ces vaches encore meilleures, qui donnent leur lait avec tant de complaisance ; ces cavales si fières et si douces en même tems, toujours prêtes

[p. 55]

à endosser le collier, le bât ou la selle ; et ce nombreux troupeau marchant avec sécurité et soumission, à la voix du chien du berger ? Verriez-vous sans ravissement le tableau varié, que vous présentent les diverses peuplades de la basse-cour ; ce gros dogue, sur-tout, dont vous avez été obligé de solliciter la clémence, pour entrer ; faveur qu'il ne vous aurait point accordée, sans le signal qu'il en a reçu de son maître ; cet avertisseur intrépide, cette incorruptible sentinelle vaut bien celle qui est placée à l'entrée des palais. Oui, mon cher Volcan, lorsque l'heure de la retraite a sonné, tu ne souffriras point que rien vienne troubler la colonie, dont tous les habitans se sont endormis sous ta fidelle sauve-garde ! Je vais finir cette description, car je ne pourrais résister au désir de parler aussi de vos gentilles, mon cher Carlot, mon inséparable compagnon, qui devinez si bien, à mon maintien ou à mon ajustement, si je vais à la promenade ou en voyage.

Le laboureur doit tourner toute son attention du côté des bestiaux. Il ne peut mettre trop de soin dans le choix des mères, ainsi que dans celui des taureaux et des étalons ; ce n'est qu'au moyen d'un assortiment très-recherché des mâles avec les femelles, que l'on vient à bout de perfectionner les races.

[p. 56]

Il est véritablement fâcheux de voir combien les espèces sont dégradées dans la Hague [7] ; il y a d'autant plus à regretter, que la vivacité et la salubrité des pâturages, donneraient lieu à des productions qui seraient très-recherchées pour la santé et la vigueur. Si on mettait plus de recherches dans les formes et l'encolure des chevaux, nous aurions bientôt, dans la Hague, une race, en petite taille, très-jolie et très-estimée. Cet objet serait bien digne de l'attention des grands propriétaires qui, s'ils fournissaient des étalons convenables, rendraient de grands services à leur pays.

Dans la Hague où les pâturages sont âpres et peu abondans, il ne faut point avoir l'ambition des grandes espèces ; il nous faut dans tous les genres, des

[p. 57]

animaux trapus et bien tournés ; en général, il faut préférer l'épaisseur à la taille.

Je ne dois pas terminer ce chapitre, sans appeler l'attention des cultivateurs, sur un objet de culture bien important ; je veux parler des bêtes à laine de race espagnole. M. Costaz, préfet du département, s'est persuadé, lors de sa tournée dans ce canton, par l'inspection du sol, des sites et des localités, que cette race réussirait parfaitement dans la Hague. Je ne pourrais rendre les instances et le zèle avec lesquels il m'a pressé de l'y introduire, et cela, dans la seule intention de la prospérité de notre pays. Il a eu même l'attention de me faire passer différentes instructions, sur la manière de cultiver ces animaux, qui se sont multipliés en France, depuis

quelques années, d'une manière prodigieuse, par les profits étonnans qu'on en retire ; malheureusement je ne puis, avant deux ans, réaliser ses désirs et les miens, ma terre étant louée jusqu'à cette époque. Jusque là, je serais réduit à une exploitation trop peu considérable. J'avais invité, en attendant, quelques amis, à former ensemble un troupeau, mais j'ai rencontré des difficultés qui ont rendu cette entreprise impossible.

[p. 58]

Mon opinion est, qu'au lieu d'avoir un troupeau de race pure, il serait préférable de se procurer une race croisée, par des beliers espagnols, avec les meilleures brebis du pays ; je suis persuadé qu'il en résulterait une race métisse qui serait excellente sous tous les rapports.

La laine provenant du troupeau national de Rambouillet, s'est vendue, l'an passé, en suint, et sans crédit, 2 francs 50 centimes. Le prix des brebis a varié depuis 210 à 420 francs, et celui des beliers, depuis 200 à 630 francs. Un a été vendu 787 francs.

## CHAPITRE XI.

### De la Charrue et de quelques autres instruments aratoires.

Il est des choses tellement révérées, que l'on ne peut en parler sans une sorte de respect. Tel est cet instrument antique, le premier instrument du premier des arts, dont l'invention remonte, sans doute, à la première civilisation des peuples ; telle est la Charrue qui, ouvrant le sein de

[p. 59]

la terre, la dispose à recevoir les semences qu'elle convertit en moissons, dont cette mère, toujours féconde et toujours libérale, nourrit le genre humain. N'est-il pas bien étonnant qu'un instrument si nécessaire, et si intéressant, soit encore si éloigné de la perfection ? On coure après des chimères. Les uns cherchent la quadrature du cercle, d'autres la pierre philosophale. On vante l'invention de quelques colifichets de luxe, qui, loin de rendre les hommes meilleurs et plus heureux, ne les rendent, au contraire, que plus efféminés, plus malheureux et plus ennuyés de la vie ; [8] et on n'a point

[p. 60]

encore perfectionné l'instrument qui mérite le plus l'attention et la vénération des hommes. La charrue n'a point encore de forme invariablement fixée ; elle varie dans toutes les contrées, suivant l'intelligence, l'imagination et les caprices des charrons et des laboureurs.

Je crois que celle dont on se sert, dans ce pays, est beaucoup trop massive et trop pesante. On est autorisé à le croire, quand on sait qu'un laboureur en même tems charpentier à Gréville, a construit une charrue excellente et très-solide, qu'il fait tirer par un seul cheval, tandis qu'ordinairement on y attèle quatre et plus souvent six bêtes. Je crois que l'usage de mettre des boeufs et des chevaux ensemble, ainsi qu'il se pratique dans ce pays, n'est point avantageux. Le pas lent des boeufs retarde les chevaux. Il vaudrait mieux les employer séparément ; et je crois que trois bêtes ou quatre au plus, doivent suffire par-tout, pour traîner une charrue bien faite.

Je vous laisserais dans l'erreur, mes chers concitoyens, si je vous disais qu'on ne s'est point occupé du perfectionnement de la charrue. M. François de Neuf-Château, président du Sénat-Conservateur, nous communiquera bientôt, sans doute,

[p. 61]

le résultat de toutes ses recherches et de ses expériences, pour y parvenir. M. Costaz préfet de la Manche, m'a procuré un mémoire de ce philosophe, relativement à cet objet, qu'il est impossible de lire, sans être ému par l'intérêt du sujet et par reconnaissance pour l'auteur.

Cultivateurs, vous seriez énorqueillis de la dignité de votre état, si vous saviez le cas qu'en ont fait les plus grands philosophes de tous les âges et de tous les pays. L'agriculture a occupé leurs chants et leurs méditations, mais la plupart, en ont plutôt parlé en poètes, c'est-à-dire, par enthousiasme, que dans les vues du perfectionnement de l'art. M. François de Neuf-Château est celui de tous qui s'en soit occupé avec plus de zèle, sous ce rapport. Il parle de la charrue avec cet intérêt philanthropique qui caractérise tous ses projets et tous ses travaux. Cet ami des arts, et sur-tout des arts utiles, a entrepris des recherches dans tous les états de l'Europe,

pour savoir en quel pays, la charrue était le plus perfectionnée. Il s'occupe maintenant des expériences nécessaires, pour la porter au plus haut degré de perfection, à fin de nous faire jouir du fruit de ses travaux. Voilà comme un de ces hommes nés pour le bonheur des autres, s'occupe particulièrement

[p. 62]

du vôtre, par des soins dont nous connaissons bientôt tout le prix.

Après la charrue, aucun instrument ne mérite guères que j'en entretienne les laboureurs. Je leur dirai pourtant que la Herse à dents de bois, dont on ne connaît point l'usage dans la Hague, pourrait être employée avec succès, pour raffiner la terre, pour herser la trémaine, par exemple, et toutes les menues graines. Nous faisons aussi trop peu d'usage du Roulleau, qui, pour être utile, doit être lourd, afin de resserrer, de fermer et d'aplanir la terre, ce qui serait, je pense, très-utile dans nos terres légères.

## CHAPITRE XII.

### Des Prairies artificielles.

On appelle prairies artificielles, les terrains semés en fourrages, pour nourrir les bestiaux en vert ou en sec. tels que le trèfle, la vesce, la luzerne, etc pour les distinguer des prairies naturelles, tels que les herbages et les prés.

Je m'étendrai peu sur cet article. Nous ne connaissons guères dans les cantons

[p. 63]

de la Hague, que le grand trèfle, autrement la trémaine, la luzerne, le ray-grass, les pois et la vesce. Le ray-grass est presque abandonné, et mérite de l'être malgré sa précocité. Dans nos terres brûlantes, il se dessèche très-promptement et présente, dès le mois de Juin, l'aridité du plus mauvais terrain. Les pois se distinguent en pois verts et en pois gris ; les premiers, destinés à la nourriture des hommes, ont prodigieusement diminué depuis que l'on cultive les pommes de terre ; les pois gris, dont on nourrit les animaux, ont éprouvé le même sort ; comme fourrage, ils sont, ainsi que la vesce, extrêmement négligés, depuis que l'on a introduit l'usage de la trémaine.

Ce dernier fourrage, qui est cultivé dans ce pays depuis environ cinquante ans, a produit une révolution très-étonnante et plus heureuse encore dans l'agriculture. On ne sait jusqu'à quel point la trémaine a multiplié les bestiaux de toutes espèces, ainsi que les grains, sur-tout le froment, pour lequel elle est un retour excellent.

Nous jouissons de ces avantages précieux, inconnus à nos pères, sans y réfléchir, sans songer à bénir la Providence pour un tel bienfait ; le nom de celui

[p. 64]

qui nous l'a apportée le premier, est peut-être ignoré. On peut pourtant assurer que, sans le trèfle et les pommes de terre, la population qui s'est triplée peut-être depuis un demi-siècle, serait réduite à périr de faim ; et tel est le prix inestimable de ces deux plantes, qu'elles nous mettent par les ressources qu'elles nous offrent, à l'abri de toutes inquiétudes, relativement à l'accroissement de cette population, quelque étonnant, quelque prodigieux qu'il soit.

Quoique la trémaine ne tienne pas le premier rang parmi les prairies artificielles, elle mérite pourtant la préférence dans le système d'agriculture que je propose, où elle peut seule occuper une place. Sa racine traçante s'accommode de toutes les terres, pourvu qu'elles soient nettes. On la coupe par-tout deux fois, et même trois fois dans les bonnes terres. Elle commence à périr dès la seconde année, pour ne plus paraître à la troisième.

Nous avons plusieurs motifs pour préférer la trémaine à tout autre fourrage ; 1.° parce qu'il n'en est aucun qui soit aussi abondant la première année, qualité qui la rend exclusivement susceptible d'entrer dans le système des assollemens ; 2.° parce

[p. 65]

que les bestiaux la préfèrent avec une avidité dont ils n'éprouvent aucune incommodité, et 3.° parce qu'elle est

une excellente préparation pour le froment, qui ne réussit nulle-part aussi bien que sur la trémaine, lorsqu'elle a été abondante. Je pense que ce qui la rend si favorable pour la production du froment, c'est que sa racine, tendant à se pourrir d'elle-même dès la seconde année, devient un engrais réel ; d'un autre côté, la terre reposée et *affermie* pendant une année, devient douce, mignonne et très-propre à la production de tous les grains et surtout du froment.

On a remarqué que le froment réussît mieux encore, dans les terres où la trémaine a été fauchée que dans celles où elle a été pâturée. Ceci doit paraître un paradoxe ; il est, en effet, naturel de penser que les bestiaux en pâturant un herbage, lui donnent un engrais, dont est privée la terre qui est fauchée. La trémaine paraît faire exception ; ce qui provient, sans doute, de ce que ses nombreuses feuilles se détachant déjà lorsqu'elle est sur pied, et avec plus d'abondance pendant la fanaison, deviennent elles-mêmes sur la terre, où elles pourrissent promptement, un engrais qui surpasse celui des bestiaux.

[p. 66]

La faux n'a pas ce seul avantage. Il est d'expérience que les fourrages coupés et donnés en verd, aux bestiaux, dans les cours ou dans les parcs, en nourrissent un quart de plus, et fournissent de grands moyens pour faire des engrais.

La trémaine est un excellent fourrage sec ; les bestiaux la préfèrent au soin. Beaucoup de gens sont dans l'opinion qu'elle est propre à rendre les chevaux poussifs. Elle est, en effet, très-échauffante et renferme une abondante poussière qui paraît propre à produire cet effet ; mais on peut le prévenir efficacement, en la trempant dans l'eau fraîche, avant de la servir aux chevaux. Il faut la mouiller le soir pour le matin, et le matin pour le soir. Cette précaution est principalement recommandée pendant le printemps et l'été.

Quoique la luzerne et le sainsoin ne puissent entrer dans l'ordre de nos assollemens, je suis loin de les bannir de l'agriculture, où l'expérience leur a assigné le premier rang. Comme les labours doivent, dans la méthode nouvelle, s'alterner tous les ans, il est impossible d'y admettre des fourrages qui durent 15 à 20 ans, et qui ne sont en plein rapport qu'à la troisième année.

[p. 67]

Pour consoler, ou plutôt pour ne pas fâcher les partisans de la luzerne et du sainsoin, dont je suis le premier à vanter les avantages, voici les conseils que je donne.

On doit leur assigner une pièce de terre d'une étendue convenable et proportionnée à l'exploitation. Pour la luzerne, ce terrain doit être sablonneux, ou caillouteux, profond, chaud et bien fumé. On doit la semer en avril, dans l'orge qui ne doit pas être semé dru. Si l'orge est trop vigoureux et qu'il menace d'étouffer la luzerne, il faut, pour le ralentir, le couper ou le faucher en herbe, c'est-à-dire, avant qu'il soit monté en épi ; car l'orge n'est semé que pour protéger la première enfance de la luzerne, contre l'ardeur du soleil, qui pourrait, sans cet abri, la dessécher et la faire périr. Dans les terres propices, bien engraisées et bien hersées, on la coupe deux fois dès la seconde année, et, dans la suite, trois et même quatre fois. Tout le monde convient de ses qualités en verd et en sec. On la fauche lorsqu'elle est en pleines fleurs. Un champ de bonne luzerne, peut rapporter de 120 à 150 francs par vergée, (6 à 700 francs par hectare).

[p. 68]

Le sainfoin, dont la culture est inconnue dans les cantons de la Hague, produit des récoltes moins abondantes que la luzerne, mais il a, comme elle, le mérite de durer long-tems, et, de plus, celui de réussir dans beaucoup de terrains qui ne conviennent point à la luzerne. Le sainfoin vient avec abondance partout, excepté dans les terres argilleuses, fangeuses, humides et froides. Il se plaît à planer sur les montagnes et les lieux âpres et escarpés, sans dédaigner la plaine, à en juger par la vigueur de sa végétation dans les campagnes de Caen, où il est cultivé en grand. Je suis persuadé qu'il ne le serait pas avec moins de succès sur les côtes de la Hague, en lui donnant, de préférence, les expositions au midi. Il convient à tous les bestiaux, qui en sont très-friands en vert et en sec. On doit le faucher, ainsi que le tréfle et la luzerne, lorsqu'il est en pleines fleurs. On tire la graine de ces divers fourrages, de Caen ; beaucoup de laboureurs les cultivent eux-mêmes, et font encore mieux.

Il est encore digne de remarque, qu'après ces fourrages, on obtient plusieurs récoltes successives de froment, sans engrais.

Je ne parlerai point des autres fourrages ; ce serait une nomenclature inutile.

[p. 69]

### CHAPITRE XIII.

#### Des grains et Farines : moyens de les conserver.

ON cultive, dans la Hague, le froment, l'orge, l'avoine, le sarrasin ou blé noir, et le seigle. Ce dernier n'est guères cultivé que pour servir à lier les autres blés. L'orge est, après le froment, le grain le plus précieux et le plus cultivé. Les habitans de la Hague en font du pain dont le peuple se nourrit. Il est bien meilleur dans les communes maritimes, que dans celles de l'intérieur. On attribue cette qualité aux engrais de la mer et à la nature du terrain qui, en général, est vif et sablonneux. L'avoine sert principalement à nourrir les chevaux et les bestiaux. On en fait aussi une bouillie pour l'usage des hommes. Lorsque l'avoine est de bonne qualité, cette bouillie est saine ; et beaucoup de personnes la préfèrent, même pour le goût, à celle de sarrasin, dont le peuple fait aussi beaucoup d'usage, et qui passe pour être plus nourrissante,

Le froment est, de tous les grains, celui

[p. 70]

qui fixe le plus l'attention des cultivateurs de la Hague. Quoiqu'il réussisse mieux dans les plaines que sur nos côtes, on lui donne pourtant une préférence bien marquée, qu'il mérite, sans doute, par son prix dans le commerce et par sa qualité pour la nourriture des hommes ; mais ce n'est pas, pour ce dernier rapport que vous le cultivez, infortunés Hagards. Ce froment que vous obtenez par tant de peines et de soins, est destiné pour le commerce. L'argent qu'il vous procure est employé à payer vos contributions et toutes les choses nécessaires pour la subsistance et l'entretien de vos familles. Les habitans des *cantons à froment* paraissent s'étonner de ce que vous vous nourrissez de pain d'orge ; votre frugalité et votre économie sont souvent le sujet des railleries des habitans des riches cantons voisins. Vous êtes bien dédommagés, mes chers et louables concitoyens, vous êtes même bien vengés par l'absence des porteurs de contraintes et des huissiers, qui parcourent souvent les campagnes des orgueilleux indigens qui vous méprisent. Je reviens à mon sujet.

Nous connaissons, dans la Hague, trois sortes de froment ; le froment sans barbe, qui est le plus généralement cultivé, le blé barbu, et le blé barbu gris dont la

[p. 71]

culture n'a jamais été très-répondue et qui est presque abandonnée.

M. Clément, Secrétaire général de la Préfecture de la Manche, indique, dans son annuaire pour l'an 12 (1804 et 1805) ; une quatrième espèce, qui a été apportée, dit-il, du côté de Trévières, qui est sans barbe, et qui commence à être préférée, parce que le chaume en est plus fort, les épis plus longs, et les grains plus gros et mieux nourris. Cette dernière espèce ne nous est point encore parvenue, que je sache ; mais, certes, elle réunit toutes les qualités qui doivent lui assigner la préférence, pourvu, toutes fois, qu'elle puisse s'accommoder de nos terres légères.

Quelques soient, au surplus, les motifs qui déterminent le choix des laboureurs, je leur recommande de préférer toujours, et sur-tout lorsqu'il s'agit de semence, le grain bien gros et bien nourri.

On serait bien étonné de votre simplicité, laboureurs, de la Hague, si on savait que beaucoup d'entre vous donnent la préférence au grain menu. Il est plus *semencant*, disent-ils ; c'est-à-dire qu'il produit plus de semence à mesure égale. Vous ignorez-donc que les grains bien nourris, fournissent une plante dont

[p. 72]

les tiges, plus multipliées et plus vigoureuses, fournissent des épis bien plus chargés.

En général, choisissez toujours le plus beau grain, à quelque usage que vous le destiniez. Souvenez-vous de ces proverbes : *mauvaise semence n'a jamais produit bonne engence ; mauvais grain n'a jamais fait bon pain.*

Il n'est pas nécessaire de vous recommander de n'employer que de la semence très-nette ; car, quelque belle qu'elle soit d'ailleurs, si elle n'a cette qualité, elle doit être rejetée. La terre nous donne assez d'ordures sans en semer. Eh ! combien d'entre vous pourtant, sèment sans choix, le premier blé venu ? On sait comme ces

insoucians, indignes du nom de laboureur, sont récompensés.

L'usage de chauler le froment, dont l'avantage est si reconnu, se pratique par-tout. Sur les côtes, on lave souvent le grain avec l'eau de mer, ensuite on verse dessus, la chaux dissoute dans l'eau de mer, que l'on fait chauffer pour rendre l'ébullition plus prompte. J'ai souvent vu faire cette opération avec l'eau douce, et avec le même succès.

Un objet qui exige beaucoup de soins et qui cause beaucoup d'embaras aux

[p. 73]

cultivateurs, c'est la conservation des grains, On ne connaît jusqu'ici, dans ce pays, d'autre moyen que de remuer les grains, dans les greniers, avec des pèles de bois ; opération que l'on renouvelle souvent, sur-tout pendant les chaleurs de l'été ; mais qui ne garantit point les grains des inconvéniens de la poussière, et qui, souvent, n'est pas assez renouvelée, ou qui est peut-être insuffisante pour empêcher les grains de prendre, à la longue, la mauvaise odeur et le mauvais goût, que l'on appelle *odeur et goût de grenier*. Les grains, d'ailleurs, sont exposés à la voracité et à tous les inconvéniens désastreux des rats, des souris et des insectes, et à la malpropreté des chats.

Mon compatriote et mon ami, Mr Vignon, établi à Paris depuis long-tems, auquel j'ai communiqué le dessein de publier cet écrit, m'a fait parvenir un ouvrage de M. le Parmentier, dont il est allié, autrefois censeur royal, aujourd'hui, je crois, membre de l'Institut, ayant pour titre : *Méthode facile pour conserver à peu de frais, les grains et les farines*. Cette méthode consiste à renfermer les grains et les farines dans des sacs isolés, c'est-à-dire, rangés dans le grenier sans se toucher. Cet auteur qui paraît avoir

[p. 74]

été placé autre fois en chef, dans l'administration des vivres et des subsistances des grands hôpitaux et des armées, après avoir rendu compte de toutes les méthodes usitées et essayées pour conserver les grains et les farines, dans ces grands établissemens, donne exclusivement la préférence à celle des sacs isolés. Les grains, ainsi renfermés bien nets, bien criblés dans les sacs, dit M. Parmentier, seront conservés sans ordure, sans inconvéniens de la part des insectes, des souris et des rats, que l'on pourra exterminer par tous les moyens connus, et auxquels les chats pourront avec facilité faire la chasse, sans que ces animaux puissent, par leurs ordures, communiquer aux grains l'odeur et le goût désagréable qu'il est si difficile d'anéantir. Autres avantages ; la facilité de marcher dans les greniers, de les tenir propres ; d'examiner et de remuer les sacs que l'on pourra mettre sens dessus dessous ; d'envoyer les grains au moulin ou au marché, sans opération préalable. Presque tous ces avantages s'appliquent aux farines qui auront de plus, ceux d'être conservées sans être salies, et de mettre tout le monde à portée de prévenir ces disettes instantannées, que l'on éprouve dans les sécheresses, par le défaut de moulins ; circonstances dont profitent les

[p. 75]

meuniers que l'on est obligé d'aller chercher à plusieurs lieues, et qui plument jusqu'aux aîles, ce qu'ils appellent *les oiseaux de passage*. Le plus grand avantage encore de cette méthode, est d'éviter le déchet énorme que l'on éprouve dans les greniers, où les blés sont épars, exposés à tous les inconvéniens dont les laboureurs ne cessent de se plaindre.

Les avantages multipliés de cette méthode dont je n'indique qu'une partie, me paraissent d'une telle importance, que l'acquisition des sacs, quelque couteuse qu'elle soit, ne doit point arrêter. Pour moi, je les ai jugés si intéressans, que j'ai cru devoir les faire connaître à mes concitoyens. Je dirai plus, sans le désir de leur rendre ce service, j'aurais supprimé ce chapitre qui n'a guères d'utilité qu'en ce qui concerne cette méthode, dont l'inventeur me paraît extrêmement instruit dans les différentes branches de l'économie rurale et domestique, et que je crois l'un des hommes les plus probes de son siècle.

[p. 76]

## CHAPITRE XIV.

### Des pommes de terre et de quelques autres plantes légumineuses.

MES concitoyens ne me pardonneraient pas d'oublier, dans un traité d'agriculture, composé spécialement pour eux, les pommes de terre ; cette plante précieuse qui entre peut-être, pour un quart, dans la nourriture du peuple,

et qui est servie sur la table des riches, comme un mets délicieux, sous mille formes différentes.

Parmi la multitude de variétés, on distingue les grosses blanches, chargées de tubercules ; elles ont le mérite de venir les premières, mais ne sont pas les meilleures au goût ; les grosses rouges oblongues, blanches à l'intérieur ; les jaunes, appelées *anglaises*, très-tendres à cuire, d'un bon goût et très-productives ; une autre espèce, rouges à l'extérieur, aux yeux blancs ; elle est moins commune que les jaunes, peut-être un peu moins productive, mais n'est pas à négliger, parce qu'elle se conserve sans germer, jusqu'au retour des hâtives. On doit préférer à toutes,

[p. 77]

pour la cuisine, une cinquième espèce, longue et rouge à l'extérieur, appelée *corne de vache* ; parce qu'indépendamment de leur excellent goût, elles se cassent moins en cuisant et prennent en conséquence moins d'eau.

La pomme de terre est peut-être le don le plus précieux que la providence nous ait réservé. Cette plante qui pourrait suffire au besoin, pour la nourriture des hommes et des animaux, est d'une culture facile, à l'abri des intempéries, et d'un produit si étonnamment abondant, dans tous les terrains bien cultivés, qu'on ne pourrait guères le croire, si l'expérience ne forçait la conviction ; et par un bonheur non moins grand, le peuple les aime beaucoup, les enfans, surtout, en sont insatiables.

Tous les animaux les mangent avec avidité cuites, et tous s'en engraisent ; beaucoup les mangent crues. En général, on les cuit pour les cochons et pour les volailles. On les donne crues aux vaches, auxquelles elles procurent beaucoup de lait.

J'ai été tenté d'indiquer ici, différentes manières de faire usage des pommes de terre, mais je me suis rappelé que je n'écris point pour les cuisiniers.

[p. 78]

Les *panais*, espèce de carotte blanche, sont plus substantielles et plus nourrissantes que les pommes de terre. Avant la culture de celles-ci, les panais entraient dans les alimens des hommes, qui les mangaient en bouillie et dans la soupe au lait ; aujourd'hui on ne s'en sert que pour nourrir les cochons, qu'elles engraisent plus promptement que les pommes de terre. On les leur donne quelques fois crues, dans la primeur ; les vaches en sont avides en tout tems, les mangent crues, et donnent beaucoup de lait. Il n'y a point d'animaux qui ne les mangent cuites et qui ne s'en engraisent.

La culture des panais a beaucoup diminué depuis que l'on cultive les pommes de terre, c'est-à-dire, depuis 40 ans. Elles seraient bien préférables pour l'engrais des bestiaux, si la culture en était plus facile. Comme la racine est pivotante, on les laboure à la bêche, ce qui demande beaucoup de tems et de peine. Je crois, quoiqu'en disent nos laboureurs, qu'après plusieurs labours à la charrue, plus profonds les uns que les autres, on pourrait les semer avec succès ; s'il en est autrement, on pourrait leur substituer la petite carotte jaune hâtive, moins pivotante, ainsi que les navets turneps, dont on pourrait faire l'essai, et qui réussiraient,

[p. 79]

je crois, dans les jachères ; on pourrait en nourrir pendant l'hyver, les boeufs, les vaches et les bêtes à laine. Tous ces animaux les mangent crues et en sont friands.

## CHAPITRE XV.

### Des plantations.

QUOIQUE les propriétés soient divisées et subdivisées dans la Hague, à un point qui n'a peut-être d'exemple nulle part ; qu'en conséquence chaque propriétaire, essentiellement occupé des premiers besoins de sa famille, ne puisse guères se livrer à d'autres soins, on ne peut cependant s'empêcher de leur reprocher beaucoup de négligence relativement aux plantations. Je sais que, dans la plupart des communes du canton, sur-tout celles de l'extrémité de la presqu'île, exposées à l'injure de tous les vents, il serait difficile de faire des plantations isolées ; que d'ailleurs la situation de la plupart des habitans, ne leur permet point d'entreprendre de pareils travaux ; cependant il n'est aucun d'eux, qui n'ait son habitation, un petit verger, un jardin. Pourquoi,

[p. 80]

hommes coupablement insoucians, quelques arbres ne sont-ils pas plantés autour de vos habitations, de vos vergers et de vos jardins, dont ils feraient l'ornement ? Il devrait être ordonné, sous peine d'amende sévère, à tout propriétaire, quelque modique que fût sa propriété, d'y planter et d'y entretenir quelques arbres forestiers et fruitiers. Cette loi véritablement politique, forcerait les habitans de nos campagnes, à s'occuper d'un objet en même tems si utile et si agréable. Par cette sage mesure, on verrait bientôt nos tristes villages se changer en riants paysages.

Les plantations de feu M. Jallot-de-Beaumont, dans la commune de Beaumont, prouvent que l'on en peut faire avec succès partout. Plus de 200 hectares (1000 vergées) du plus mauvais terrain, la plupart en coteaux escarpés et stériles, et extrêmement exposés aux vents, sont maintenant couverts d'une forêt de hêtres qui fait l'ornement d'une propriété, qui, avant cette superbe plantation, était le séjour le plus triste et le plus désagréable. La Hague, aussi a ses beautés, grâce à cet homme audacieux, qui a prouvé que l'on pouvait partout, forcer la nature à s'embellir. Quand on voit ces arbres majestueux, grimpés en

[p. 81]

quelque sorte, le long de ces coteaux arides, entre les rochers, on ne sait qui doit le plus étonner, ou des succès, ou des obstacles. Eh bien cet homme de génie n'a point eu d'imitateurs ! Personne n'a même songé à lui élever une statue ; son nom sera oublié par ceux qui recueilleront le fruit de ses travaux. Quelqu'un a voulu faire des plantations, dans un autre genre, sans obtenir de succès. Pourquoi ne pas marcher dans la route tracée par un grand homme !

Grâce à l'émulation excitée, par quelques uns de ces hommes qui sont faits pour donner l'exemple, on commence à voir quelques vergers, plantés en pommiers, entourés de hayes vives, dans quelques communes de la Hague, où naguères on ne voyait pas un arbuste. Ces essais se multiplieront avec le tems. L'industrie se tournera aussi de ce côté là. Il n'en est point de plus louable et de mieux entendue.

Il paraît que l'orme est l'arbre qui réussit le mieux. Il faut préférer l'orme à petites feuilles. S'il vient plus lentement, il résiste mieux à la fureur des vents, que l'orme à grandes feuilles, dont les pousses de l'été, sont rongées et détruites par les vents de l'hiver. Tous les bois

[p. 82]

tendres éprouvent à peu-près le même sort dans les lieux élevés.

Quoique le peuplier appartienne à cette classe, il mérite d'être distingué. Il croît au vent, et quoiqu'il n'y parvienne pas à une très-grande hauteur, au moins il s'y soutient, à côté d'arbres bien plus durs qui périssent. Je remarquais dernièrement à Digulleville, dans un endroit très-exposé aux vents de la mer, une haye de peupliers, à la faveur de laquelle, on a élevé un très-joli plant de pommiers. Le propriétaire m'a dit que, jusqu'à ce qu'il ait planté des peupliers, il n'avait pu obtenir d'abri. Dans les lieux abrités, il n'est point d'arbres qui ayent un accroissement si rapide. Son bois n'est pas propre aux ouvrages de durée, mais il peut servir sous les toits de chaume, et à bien d'autres usages, dans un pays où il faut faire trois et quatre lieues pour acheter un fagot.

Voyez le parti qu'en tire, à Saint-Germain-des-Vaux, dans les endroits les plus âpres, le respectable M. Groult, vieillard octogénaire, ex-curé de cette commune. Je le nomme ici avec bien du plaisir, ce vieillard vénérable, qui, aux leçons de la morale chrétienne, a su joindre, d'une manière si utile et si intéressante, les leçons de

[p. 83]

l'agriculture. C'est lui qui a planté le premier pommier, dans la commune de Saint-Germain. Le grand nombre que l'on y voit déjà, ainsi qu'à Jobourg et Auderville, sont le fruit de ses exemples. Cet homme sage et méditatif avait aussi inventé un moulin à mécanique, qu'il aurait porté à sa perfection, si la Révolution, en supprimant les féodalités, ne lui avait procuré le moyen encore plus avantageux et plus facile de le placer sur le ruisseau de Saint-Germain. Et bien, qui pourrait le croire, cet homme respectable, après avoir si bien mérité de son pays, traîne une vieillesse que l'on s'est plu à abreuver d'amertume, dans ces derniers tems !

Le pin, sur-tout l'espèce que l'on appelle *pin maritime*, devrait être plus commun sur nos côtes, où il n'est même pas connu. Il prend un accroissement prompt sur les montagnes les plus élevées et les plus arides, où il résiste long-tems à la fureur des vents : il se plaît dans les terrains de la plus mauvaise qualité, pourvu qu'il puisse y enfoncer ses racines extrêmement pivotantes. L'exemple de la ferme Pannelier, à Brix, où des milliers

de ces arbres plantés, il y a environ vingt-cinq ans, sont parvenus à la hauteur de 20 à 30 pieds, prouve tous

[p. 84]

ces avantages. J'en ai fait un semis, il y a environ dix-huit mois, provenant de graines dont m'avait fait présent M. Montalivet, préfet de la Manche alors, et aujourd'hui de Seine-et-Oise. Les plants ont déjà atteints deux pieds de hauteur. Ma plantation a souvent été visitée. Elle commence à avoir une réputation réellement méritée. Plusieurs milliers de pins plantés en place, formeront, avant très-peu d'années, un rideau très-agréable, qui mettra mon habitation à couvert des vents de sud et de sud-ouest. Mes nombreuses pépinières me mettront à même de continuer, et même d'être libéral envers mes amis et les amateurs.

Quoique les auteurs prétendent qu'on ne peut les transplanter, je puis assurer que j'en ai transplanté un grand nombre dès l'hyver dernier, avec beaucoup de succès. J'avais soin d'enlever un motte de terre au pied des jeunes plantes ; mais beaucoup ont été plantés sans cette précaution, et ont également réussi. Je ne la négligerais pourtant point, encore bien que le témoignage de quantité d'hommes dignes de foi, qui ont voyagé en Angleterre, où cet arbre est très-cultivé, ne laisse aucun doute sur le succès de sa transplantation, même à l'âge de dix ans et plus

[p. 85]

Je pense qu'il vaut mieux semer les pins en pépinières, pour les transplanter ensuite. Il est bien plus aisé de les sarcler et de les préserver, dans le petit espace d'une pépinière, de tous les accidens auxquels ils sont exposés dans leur frêle jeunesse, que dans l'étendue d'une grande plantation.

Un auteur moderne assure que les pins ne souffrent point les autres espèces d'arbres ; c'est un inconvénient, sans doute, mais on peut les planter avec grands avantages, sur les hauteurs, sur les lisières, en première ligne, où ils feront un bel effet, par la couleur de leur verd foncé qu'ils conservent même en hyver, et qui contrastera d'une manière très-agréable, avec les autres arbres.

M. de Montalivet, dans sa tournée dans le canton de la Hague, conseilla, avec beaucoup de zèle, la plantation du pin maritime ; il était persuadé qu'il réussirait dans nos montagnes près des côtes. M. Costaz, son successeur, partage la même opinion ; il a vu avec regret, que les habitans de Jobourg n'en sèment point sur les clôtures qu'ils font pour diviser leurs biens communaux, qui sont d'une assez grande étendue, où ils ne font aucune espèce de plantation. Le

[p. 86]

voeu de ces Magistrats sera réalisé. Je prends l'engagement d'y en transplanter plusieurs centaines sur le terrain de quelque pauvre père de famille, afin d'exciter l'émulation de ses voisins. J'ai fait part de ce dessein au maire, qui m'a promis, avec empressement, de me seconder.

Quand j'ai dit plus haut, qu'il fallait préférer l'orme à petites feuilles, je n'ai point voulu faire entendre qu'il faille bannir les autres espèces, telles que l'orme franc à grandes feuilles, le fresne, le hêtre, le châtaignier et sur-tout le chêne, qui devient si rare ; mais j'ai voulu dire que dans les endroits arides et élevés, cette espèce d'orme réussit mieux que beaucoup d'autres arbres.

Vous, habitans de la Hague, chers compatriotes, qui venez visiter mes plantations, qui en vantez la beauté et l'utilité, pourquoi ne plantez-vous pas tous ces coins inutiles, ces terrains perdus, qui seraient si utilement occupés par des arbres qui feraient le charme de votre vieillesse, et qui prépareraient des ressources précieuses à vos enfans. Prenez la résolution de planter un certain nombre d'arbres tous les ans ; inspirez le goût des plantations à vos enfans ; marquez tous les événemens de votre

[p. 87]

vie, par la plantation de quelques arbres utiles. Vous aurez autour de vous, une histoire vivante de votre famille. Le goût des plantations fut toujours celui des gens de bien. Ce goût, qui nous rapproche de la nature et nous met à même de recevoir ses récompenses les plus libérales, procure à l'ame, des jouissances qui ne furent jamais le partage des méchans. Celui qui aime les jardins et les bocages, n'est point un homme méchant.

Une spéculation bien intéressante et bien avantageuse, et qui exciterait infailliblement le goût des plantations, c'est la culture des pépinières. On ne sait ce que rapporte une bonne pépinière. Un cultivateur intelligent, qui faisait valoir une exploitation de plus de trois cents vergées (60 hectares), disait qu'une petite pépinière, où il

cultivait des arbres fruitiers et forestiers, lui produisait plus que toute sa propriété. Un particulier d'Eculleville a retiré, à ma connaissance, en peu d'années, plus de 400 francs, d'une pépinière en pommiers, dont le sol de trois perches à-peu-près, ne vaut pas cinquante francs.

[p. 88]

## CHAPITRE XVI.

### Des Pommiers et du Cidre.

LA culture des pommiers est extrêmement intéressante dans la Hague, par la difficulté de trouver des terrains qui y soient propres, par l'excellence du cidre qui s'y fabrique, et par le prix toujours très-cher où le tient la rareté, dans ce pays isolé.

Afin de remplir le but que je me suis proposé en composant ce chapitre, je vais le diviser en trois courtes instructions, toutes fondées sur mes observations et mon expérience. La première, sur les pépinières, la seconde, sur les pommiers, la troisième, sur le cidre.

### Instruction sur les Pépinières.

S'il est généralement avantageux de former des pépinières pour faire et entretenir toutes espèces de plantations, ce précepte est bien plus important lorsqu'il s'agit de plantations de pommiers. On ne s'attache, pour les arbres forestiers, qu'à la beauté et à la qualité du bois il

[p. 89]

faut de plus, et il faut sur-tout pour les pommiers, la fertilité, et la qualité du fruit.

Pour faire une bonne pépinière, il faut un lieu abrité, une terre de bonne qualité et profonde. Il faut semer de préférence le pépin des pommes de l'espèce que l'on veut cultiver. Ces pépins rapporteront souvent, sans le secours de la greffe, l'espèce dont ils tirent leur origine ; les sujets que l'on jugera à propos de greffer réussiront mieux, par l'analogie qui existe entre le sujet et la greffe. Au bout de deux ans, les sujets sont plantés en rangs, à deux pieds et demi de distance ; et à mesure qu'ils ont acquis la grosseur convenable, c'est-à-dire, la grosseur du pouce, on les soumet à l'opération de la greffe. On pourrait s'abstenir de greffer ceux qui sont naturellement francs, pourvu qu'ils soient bien formés. On a remarqué que la plupart rapportent l'espèce dont ils sont provenus ; quelques fois aussi des espèces nouvelles.

Ce serait ici le lieu de dire un mot des différentes manières de greffer. Toutes réussissent sur le pommier. La plus usitée et la plus aisée, est la greffe en coin ; aussi je ne parlerai que de celle-là. On taille le sujet en bec de flûte, pour qu'il se recouvre plus vite. On ne doit point craindre de greffer assez

[p. 90]

bas : des pousses vigoureuses auront bientôt remplacé le bois amputé. Si les jeunes pommiers n'ont pas la tête bien faite, bien tournée, on peut sans crainte les greffer de nouveau, avant de les mettre en place, où même après ; alors il faut les couper à la hauteur que l'on veut donner au tronc, sur lequel on placera deux greffes et jusqu'à quatre, suivant la grosseur de l'arbre. J'ai vu deux cents greffes placées sur les nombreuses branches d'un pommier de vingt-cinq ans ; elles ont réussi. On ne doit tenter cette opération que sur des arbres stériles et sans espérance, et qui soient frais et vigoureux. On doit toujours prendre les greffes sur des pommiers frais, dont la fertilité soit connue, et qui promettent du fruit dès la même année ; et toujours préférer les espèces qui réussissent dans le voisinage. Il faut encore avoir soin de greffer *hâtif sur hâtif, et tardif sur tardif*.

### Instruction sur les pommiers.

Pour avoir des pommiers fertiles, il faut s'attacher aux règles prescrites ci-dessus pour les pépinières, sur-tout celle qui prescrit de ne prendre les greffes que sur des arbres fertiles, et qui promettent du fruit dès la même année. Pour avoir de beaux Pommiers, il faut choisir dans

[p. 91]

la pépinière, ceux qui sont les plus frais, les plus forts, les plus vigoureux et les mieux faits. Il est d'expérience que l'arbre qui surpasse, dans sa jeunesse, ceux de son âge, continue d'avoir un accroissement plus prompt, et parvient plutôt à une fertile maturité.

L'abri est ce qu'il y a de plus nécessaire, pour le succès de toutes les plantations, mais il l'est bien d'avantage pour les pommiers, qui, avec des racines peu profondes, présentent aux vents une tête considérable et touffue. Cette précaution convient par-tout, mais principalement, dans les communes de l'extrémité de la Hague, où les vents qui y règnent de tous les côtés, ne souffrent pas un arbuste, si on n'excepte quelques vallons, quelques sites enfoncés entre les montagnes. Il ne faut point une terre vaine, ni froide ; les pommiers dans ces terrains, sont peu fertiles : en général, *les terres bonnes à grain, sont bonnes à fruit*. L'exposition au midi est préférable. Les pommiers doivent être rangés à vingt pieds de distance sur tous les sens. Dans les terres peu profondes, les trous doivent être plus grands. Ils doivent avoir six à sept pieds de diamètre et trois de profondeur. J'ai lu quelque part, qu'il faut conserver aux pommiers, l'exposition qu'ils

[p. 92]

avaient, dans la pépinière, c'est-à-dire, qu'il faut tourner au midi, le côté qui était tourné au midi.

Il est remarquable que les pommiers réussissent infiniment mieux dans la terre neuve et vierge, que dans la terre plantée de vieux tems.

Un de mes amis, qui voulait renouveler un vieux plant de pommiers, croyant qu'il suffirait de ne pas planter à la place des vieux arbres, plaça les jeunes, dans une autre direction. Son plant resta sans faire aucuns progrès, dans cette pièce, où de vieux arbres attestaient la beauté d'une ancienne plantation ; ennuyé, il releva ces arbres qu'il plaça dans une pièce contigue, qui n'avait jamais été plantée. Il partirent dès la première année, et ont formé, en peu de tems, une plantation superbe.

Dans un plant bien tenu, on ne doit laisser entrer aucuns animaux ; ils endommagent les arbres, par la seule action de s'y frotter. Pour tirer parti du terrain, il faut le labourer où le faucher. Ceci serait peut-être impraticable, dans les contrées à cidre, où plus de la moitié de la terre est plantée ; mais on ne peut prendre trop de précautions en faveur de nos petits

[p. 93]

vergers si rares, si agréables et si précieux. Est-il, en effet, rien de plus beau et de plus agréable, qu'un pommier chargé de fleurs dont le parfum répand au loin une odeur qui ne le cède en rien à celle de la rose ? Est-il rien de plus riche que ce même arbre chargé de fruits ? Je voyais un jour, par un très-beau tems, dans un verger, à travers les pieds des arbres couverts de fleurs, la mer dans le lointain, qui brisait contre les rochers, dont un, plus remarquable, présentait la ressemblance d'un vaisseau naufragé. Je ne crois pas qu'il soit aisé de voir, ni d'imaginer de contraste plus frappant et plus enchanteur.

### **Instruction sur la fabrication du Cidre.**

Pour avoir de bon cidre, il faut d'abord des pommes de bon cru ; il faut ensuite préférer les pommes précoces, et parmi celles-ci, les plus belles. Les pommes douces font le cidre délicat et gracieux ; les pommes amères font le cidre amer, plus fort et plus capiteux ; les pommes sure-aigres font le cidre maigre et acide. Elles doivent être bannies du pressoir, pour ne paraître que sur les tables.

Je n'ai jamais obtenu de cidre meilleur et plus gracieux, que par le mélange de deux tiers de pommes douces, avec un tiers de

[p. 94]

pommes amères. Il acquiert, par cette combinaison, la qualité qui fait dire *qu'il rappelle le buveur*.

Les pommes doivent être cueillies par un tems sec ; les plus précoces, après la mi-septembre, les plus tardives, à la fin d'octobre. On doit ensuite les renfermer dans des lieux secs et propres.

Il faut les pressurer lorsqu'elles ont acquis le degré de maturité convenable ; ce qui se reconnaît à leur couleur jaune et à l'odeur. Le moment est arrivé, lorsque cette forte odeur qu'elles répandent (les pommes précoces sur-tout) peu après qu'elles ont été cueillies, commence à diminuer. Dans tous les cas, il vaudrait mieux qu'elles

fussent trop, que trop peu mûres.

Il est d'expérience que le cidre qui est exprimé le premier du marc, est le meilleur ; le dernier est plus maigre et moins coloré.

Il est difficile de croire combien la qualité du fût influe sur celle du cidre. Pour peu que le bois ait contracté d'odeur ou de goût, il le communique à la liqueur. Il est donc bien important de s'assurer de l'odeur et du goût de la futaille, avant d'y verser le cidre. Indépendamment

[p. 95]

de toutes ces circonstances, la qualité du bois seule contribue beaucoup à celle du cidre. J'ai rempli la même année, avec le même cidre, deux futailles de chêne toutes neuves ; l'une en bois franc, que l'on appelle *bois gras*, l'autre en bois sec, rude et noueux, que l'on appelle *bois maigre* ; le cidre de la première futaille était incomparablement plus beau en couleur, et meilleur en goût que celui de l'autre. Vingt personnes ont fait la même observation.

Pour que le cidre soit bon, il doit avoir une couleur rouge, vive et l'impide ; si, avec cela, il est pétillant ; s'il répand un parfum agréable que l'on appelle *le bouquet*, on peut être assuré qu'il est de la première qualité. En général, la belle couleur et le parfum dont je viens de parler, ne trompent jamais.

Le cidre fermente avec violence jusqu'au dix ou douzième jour. Il serait dangereux jusques là de bonder la futaille, quoique j'aye fermé quelques fois sur le champ et sans accident, des futailles pleines jusqu'à la bonde ; mais je dois observer que ces futailles étaient neuves et à l'épreuve. Quelques personnes m'ont assuré qu'elles pratiquaient cet usage : le

[p. 96]

plus suivi consiste à placer sur la bonde, un morceau de vieille toile, sur lequel on met de la cendre ; de cette manière, si le cidre fermente avec trop de force, il se fait jour aisément. D'autres forment, avec de l'argile, autour de la bonde, un petit réservoir, dans lequel le cidre sort dans les momens de la plus forte fermentation.

Toutes ces méthodes sont également bonnes. Le cidre de bon cru, bien fait, bien logé, est toujours bon ; mais il faut, dans tous les cas, qu'il soit bondé à demeure, après le vingtième jour. Si l'on attendait plus long-tems, il perdrait de sa qualité.

Le cidre se met en bouteilles en avril et en mai. Les bouteilles de verre ne peuvent le contenir. On se sert de bouteilles de terre, qui sont faites exprès. Il y acquiert en peu de tems, une qualité que les amateurs comparent au vin de champagne. Comme lui il est mousseux, vif et pétillant ; comme lui il a un excellent parfum.

J'ai remarqué que du cidre éventé, qui était resté, même pendant plusieurs jours, dans un vase ou vaisseau débouché, était susceptible de reprendre, pour ainsi dire,

[p. 97]

sa première qualité, lorsqu'il avait séjourné, un certain tems, dans des bouteilles bien bouchées.

Il y a quelques années, je fis, avec beaucoup de soin, une pièce de cidre que je destinai à la célébration d'une fête. La pièce se trouva débouchée ; et lorsque je m'en aperçus, le cidre me parut plat et sans qualité. Je remplis la futaille jusqu'à la bonde, que je bouchai bien. Après quelques mois, le cidre avait repris, non pas sa première qualité, mais une bonne qualité.

Le cidre de quelques endroits de la Hague, fabriqué selon les règles que je viens de proposer, est extrêmement gracieux ; mais il tient de la nature du sol, il est léger, et n'est jamais meilleur qu'à la fin de la première année.

Je finis cet article par inviter les habitans de la Hague, à faire des plants de pommiers, par le profit qu'ils rapportent et par les jouissances qu'ils procurent. Les voyageurs, les étrangers ne peuvent rencontrer sans un vif plaisir, dans des lieux arides, un verger bien soigné. On ne peut s'empêcher de donner des bénédictions au respectable M. Groult, ex-curé de St. Germain-des-Vaux,

[p. 98]

dont j'ai déjà parlé, quand on voit les terrains rocailleux et stériles qu'il a convertis en vergers riens et fertiles, qu'il est venu à bout d'abriter par des hayes d'épines et de peupliers. Il serait difficile d'évaluer le produit des plantations qui ont été faites dans les communes de l'extrémité de la Hague, à l'imitation de cet homme sage et ingénieux. Puisse ce vertueux vieillard, cet homme modeste, trouver dans la lecture de ces lignes, les hommages sincères d'un homme qui sait apprécier le mérite de ses exemples et de ses utiles travaux. Deux fois, en passant devant son domicile, j'ai cherché inutilement à le voir. Je crois qu'il se cachait. Sans doute, il ne veut plus voir les hommes : ils ont été si injustes et si ingrats envers lui !

Nota. Quand j'ai dit, en parlant des pommiers, que les fosses devaient être profondes de trois pieds dans les terrains arides, je n'ai point entendu qu'il soit nécessaire de les planter à cette profondeur, mais bien que cela était avantageux pour remuer la terre, et pour y mêler des terreaux et autres engrais propres à cet usage. Je dirai, même, puisque je reviens sur ce sujet, qu'au lieu de faire des fosses isolées dans ces terrains, lorsqu'il s'agit de planter en rangs, il serait plus avantageux de faire des tranchées larges de 4 à 5 pieds, parce que, de cette manière, les racines des arbres, parcourant cet espace sans obstacles, seraient susceptibles de prendre un accroissement plus assuré.

Parmi les engrais propres aux pommiers, il faut distinguer le marc du pressoir, qui leur est très-bon, et n'est bon qu'à cela. On y met aussi de la paille de blé, de pois, de vesce, des ronces, des landes, etc. pour tenir la terre creuse et très-pénétrable aux racines ; mais il faut avoir soin que les racines soient bien recouvertes de terre MEUBLE et NETTE.

[p. 99]

## CHAPITRE XVII.

### De la Police-rurale.

Nous serions trop heureux dans nos campagnes, si les lois sur la police rurale étaient ponctuellement exécutées ; mais, tel est la force de l'intérêt privé, fortifié par l'usage et l'habitude, que les plus utiles de ces lois sont extrêmement négligées.

Telles sont entr'autres, celles qui concernent l'entretien des chemins vicinaux, l'élagage des hayes qui bordent ces chemins, la divagation des animaux, la chasse, etc.

Les abus qui se commettent journellement, ou qui sont tolérés relativement à ces objets, sont à leur comble. Il faut pourtant en excepter l'élagage des hayes, qui, au moyen de l'arrêté sage et rigoureux de M. le Préfet, s'est opéré, cette année très-exactement, dans beaucoup de communes, dans lesquelles, auparavant, on ne pouvait voyager de nuit, difficilement même de jour, sans courir les risques d'être déchiré par les ronces et les épines, qui servent de clôtures à nos chemins étroits.

Il n'y a pas de doute que la même vigueur employée pour le reste, aurait le

[p. 100]

même succès ; mais il ne faut pas s'attendre à obtenir tout d'un coup, des mesures les plus sages, tout l'effet désiré. Ce ne sera qu'en les répétant tous les ans, que l'on viendra à bout de les faire exécuter. La voix sévère de la loi finira par se faire entendre, et sera enfin obéie. Comme la justice convient au plus grand nombre, celui des hommes déraisonnables et récalcitrans diminuera toujours, et ils finiront enfin par être forcés de suivre l'exemple général.

D'ailleurs, les Maires soutenus et encouragés par les ordres renouvelés du premier Magistrat du département, sollicités par la voix publique, auront, enfin, la fermeté de sévir contre le petit nombre des coupables ; car il faudra, enfin, sévir contre les incorrigibles. Il ne faut pas se le dissimuler, en fait de police, les demi-mesures sont funestes ; elles désolent le bon citoyen qui s'est empressé d'obéir, par les railleries des paresseux dont il est l'objet, et qui vantent leur impunité ; en sorte qu'il est véritablement victime de son zèle.

L'usage de mettre dans les chemins, de la terre, de la paille et autres fourrages, pour composer des engrais, est porté par les bordiers des chemins, à un degré intolérable d'impudence, et de mépris pour le public. La plupart ne

[p. 101]

ménage même pas un sentier pour les piétons, qui sont obligés de se mettre dans la boue, à mi-jambes, pour piler et broyer ces terreaux ; parce que tel est le bon plaisir et l'intérêt de MM. les bordiers, qui, à l'exemple et à l'envi les uns des autres, accumulent dans les chemins, et de préférence dans les chemins les plus fréquentés, des amas de boues, dans lesquels les hommes et les chevaux demeurent souvent embourbés.

Il n'est, certes, point de motifs assez puissans, pour autoriser un usage aussi scandaleux, aussi révoltant, aussi injuste et si contraire au droit public. Peut-être pourrait-on le tolérer pendant les six mois d'été. Il est certain que, pendant cette saison, la terre répandue en quantité modérée dans les chemins rudes et pierreux, comme sont en général ceux de la Hague, ne les rendrait que plus doux et plus faciles. [9] Mais, dans aucunes circonstances, et pour aucun motif, on ne doit souffrir que l'on y pratique des fosses et des réservoirs, comme font encore quelques bordiers, pour retenir les boues. Ces fosses, devenant toujours plus profondes, rendent souvent les chemins impraticables, sur-tout pour les voitures.

[p. 102]

On doit encore moins souffrir les usurpations et les empiètemens de ces bordiers coupablement avides, qui les rétrécissent ou les détournent pour en réunir une partie à leurs propriétés, au détriment de l'intérêt public.

L'usage de laisser divaguer les animaux, n'a pas des effets moins fâcheux, dans nos chemins étroits, où il n'y a aucuns pâturages. Ces animaux ne pouvant trouver leur nourriture, vivent aux dépens des arbres et des hayes qu'ils broutent et dévorent. Les moutons et les agneaux, sur-tout, grimpent sur le sommet, où ils détruisent tout, et finissent par se procurer l'entrée des champs labourés, où ils pâturent les blés.

On n'a jamais eu lieu de tant redouter tous ces inconvéniens qu'aujourd'hui, pour les pousses du printemps prochain, à cause des coupes qui ont été faites partout, en exécution de l'arrêté de M. le Préfet, pour l'élagage. Ces pousses vont devenir la proie de ces animaux.

Ces abus sont bien révoltans, sans doute, mais ils causent encore moins de chagrins et d'inquiétudes, je crois, que la divagation des Cochons, qui se promènent en maîtres, dans les villages, se ruant journellement dans les jardins qu'ils dévastent, dans les maisons même où ils renversent, culbutent et dévorent tout ce qu'ils rencontrent,

[p. 103]

sans épargner les enfans dans leurs berceaux, comme cela est arrivé depuis peu d'années, dans plusieurs communes du canton, où l'on voit quelques unes de ces victimes rongées et mutilées par ces animaux voraces.

La Chasse est un autre fléau qui, quoi que moins désastreux en lui-même, ne chagrine pas moins les propriétaires, par l'audace de ceux qui se permettent de parcourir leurs champs, où leur présence, leurs chiens et leurs armes effrayent les troupeaux.

Il est remarquable que ce sont ces hommes, qui ont le plus applaudi à la suppression du droit de chasse, dont jouissaient autrefois les seigneurs ; sans doute, pour en jouir, à leur tour, d'une manière exclusive. Au moins, les seigneurs exerçaient un droit fondé sur les lois ; et quoique ces lois n'ayent pu se soutenir devant le tribunal de la raison, elles étaient consacrées par le tems. Nos nouveaux chasseurs n'ont de titres que leur hardiesse ; et je puis leur dire, que personne ne les voit avec plaisir sur sa propriété. Combien n'est-on pas venu m'apporter de plaintes à ce sujet ? Il est encore digne de remarque que ces chasseurs sont, pour l'ordinaire, extrêmement intolérans pour leurs propriétés particulières.

[p. 104]

Un des principaux motifs qui rendent la chasse odieuse aux propriétaires, dans nos terrains clos, ce sont les dommages que les chasseurs font aux clôtures, où ils font des brèches, par où s'échappent ensuite les bestiaux.

Le moyen de débarrasser les campagnes de tous ces fléaux, est l'établissement de Gardes - champêtres fermes et impartiaux ; et sur-tout la publication tous les ans, par ordre de M. le Préfet, des lois qui les prohibent. La loi et la justice, à force de parler, finiront par triompher des abus.

M. le Préfet qui a déjà débarrassé nos chemins, des branchages, des épines et des ronces qui les obstruaient, achevera son ouvrage. Dans ses conférences avec les Maires, rien n'est échappé à son zèle. Les chemins vicinaux ont principalement fixé son attention. Nous devons nous attendre que les renseignemens qu'il a pris sur toutes les parties de l'administration, relativement à la prospérité de notre pays, ne resteront pas sans résultat. Habitans de la Hague, il a pour vous une estime particulière ; il s'est quelquefois expliqué très - favorablement sur

votre compte, en ma présence. Ses voyages, dans notre canton, n'ont point d'autre

[p. 105]

objet que votre bonheur. Il m'a demandé un jour, si vous en étiez persuadés : c'est bien là, la preuve qu'il s'en occupe bien sincèrement, et qu'il désire que vous en soyez convaincus.

Vous, qui souffrez quelqu'injustice, quelque vexation ; qui avez besoin de crédit et de protection, accourez sur son passage, quand vous apprendrez qu'il visite nos contrées : vous verrez avec quel empressement, avec quelle bonté, il accueillera vos réclamations, si vous lui demandez des choses justes et raisonnables. Laissez-là les charlatans qui vous trompent et vous volent, en exigeant des sommes énormes qu'il faut répandre, disent-ils, pour parvenir jusqu'à lui. Peut-être même sont-ils assez lâches, pour vous inspirer des soupçons sur son incorruptibilité. Oh ! s'il les connaissait, ces hommes méprisables ; s'il avait connaissance des sommes que vous leur avez versées pour exempter vos enfans de la conscription, ou pour toutes autres causes, il les accablerait de son mépris, s'il ne les livrait à la sévérité de la justice criminelle, pour subir la punition réservée aux intrigans, aux escrocs et aux fripons

[p. 106]

"J'ai, dit-il, dans une circulaire écrite *ATTillisible Maires*, l'oeil ouvert sur tous ces charlatans" Mais, quelque clairvoyant qu'il soit, appercevra-t-il les ruses, les astuces et tous les moyens occultes de la séduction, de la corruption, et surtout, de la soif de l'or.

Le sage, le philosophe Virgile que j'ai déjà cité, a dit aussi quelque part :

*Auri sacra fames, quid non mortalia cogis pectora ?*

Ce qui signifie :

*Maudite soif de l'or, infâme, insatiable soif de l'or, que ne peux tu pas, sur le coeur des mortels !*

## CHAPITRE XVIII.

### De la Mendicité et du Vagabondage.

#### (Moyens de les réprimer dans les campagnes)

Tous les hommes sages, tous les politiques éclairés, ont toujours regardé la

[p. 107]

mendicité et le vagabondage, comme la source des plus grands désordres et de presque tous les crimes qui troublent et affligent la société. Ils sont le fléau des moeurs publics ; ils sont la cause la plus féconde des brigandages, des vols et des assassinats. En dégoûtant, en éloignant le pauvre du travail, son seul patrimoine, sa seule ressource honnête, ils le mettent à la disposition des hommes à mauvais conseils, à mauvais desseins, à mauvaises actions. Ils le livrent aux passions et aux penchans les plus funestes. Un mendiant valide, un vagabond robuste est un homme en révolte contre la société. Son existence est un fléau public, puisqu'il ne peut vivre, ou plutôt puisqu'il ne veut vivre qu'aux dépens d'autrui. C'est un être qui doit employer tout ce que son intelligence, son imagination et la perversité pourront lui suggérer de moyens, d'abord pour vivre, ensuite pour vivre à sa guise, et bientôt pour satisfaire toutes ses passions.

Qu'est-ce qui produit ces fainéans, ces libertins grossiers, ces escrocs, ces voleurs et tous ces êtres qui sont si à charge à la société qu'ils inquiètent et qu'ils désolent, dans les campagnes, surtout, avec d'autant plus d'audace et d'impunité, qu'il n'y a contr'eux, ni police, ni surveillance assez fortement établies ? Que

[p. 108]

l'on n'en doute point, ils sont presque toujours enfans de la mendicité et du vagabondage. Il n'est donc rien de plus important et de plus urgent, que la répression de ces désordres, qui conduisent les malheureux qui s'y livrent, au désœuvrement, à l'aversion du travail, souvent aux crimes et à l'échaffaud.

Mais en même tems on doit s'occuper, avec non moins de zèle, à procurer aux indigens infirmes, aux vrais nécessiteux, les secours que la pitié, l'humanité et la charité réclament pour eux.

Le Bureau de bienfaisance du canton de Beaumont-Hague, dont j'ai l'honneur d'être Membre, proposa, par un arrêté qu'il prit, dans sa première séance, le 18 Ventose an onze (9 Mars 1803) ; et qu'il soumit à l'approbation de M. le Préfet, *qu'il fût défendu aux mendiants et à tous autres, de faire aucune quête hors de leur canton, sous l'obligation très-sévère pour ceux du canton, de revenir tous les soirs coucher dans leur domicile*. Le même arrêté contenait le projet d'une proclamation aux habitans des campagnes, pour leur donner connaissance de cette mesure, et pour les inviter à redoubler de zèle, d'égards et de charité envers les malheureux que l'indigence conduirait à leurs portes. Cet arrêté contenait des mesures ultérieures pour secourir les pauvres à domicile.

[p. 109]

Quels qu'aient été les motifs qui se sont opposés à l'adoption des moyens proposés par le bureau de bienfaisance, pour réprimer la mendicité et le vagabondage, je suis toujours dans la persuasion, qu'ils produiraient les plus heureux effets, dans les campagnes ; ils seraient certainement un acheminement à procurer aux indigens, des secours à domicile.

Sans doute, il serait plus avantageux d'empêcher les mendiants de sortir de leurs communes ; mais je crois que l'on donnerait à beaucoup de communes un fardeau au-dessus de leurs forces. Dans celles qui sont très-populeuses, les pauvres trop nombreux ne seraient point suffisamment assistés. Dailleurs, au moyen de la composition des bureaux de bienfaisance par canton, les habitans du même canton, sous le rapport de l'indigence, ne font qu'une même famille, dont les administrateurs du bureau de bienfaisance, sont les pères et les tuteurs.

## CHAPITRE XIX ET DERNIER.

### Objections et Réponses.

1.<sup>re</sup> *Objection*. L'auteur a hasardé un titre au moins très-présomptueux. Comment, en effet, ose-t-il avancer qu'il enseigne *les Seuls, les Vrais Principes* d'un art, où tout est problématique ?

[p. 110]

*Réponse*. Je n'ai point choisi ce titre par présomption, mais par conviction. Si je me suis trompé, cet ouvrage aura le sort de tant d'autres,

2.<sup>e</sup> *Objection*. Pourquoi un livre de plus, sur un sujet épuisé ? N'a-t-on pas tout dit en agriculture ? Dailleurs n'est-il pas vrai de dire, et ne dit-on pas toujours, que le laboureur n'apprend rien, et qu'il ne peut rien apprendre ?

*Réponse*. Personne ne m'a dit ce que j'ai écrit, et personne ne l'a dit à mes concitoyens. Le laboureur ne peut, en effet, rien apprendre dans un art qu'il exerce sans principes et sans règles ?

3.<sup>e</sup> *Objection*. Y a-t-il, et peut-il y avoir des règles en agriculture, qui mettent à l'abri des intempéries des saisons, des pluies, des gelées, des neiges, des torrens, des ouragans, des tempêtes, etc. ?

*Réponse*. Il n'y a ni principes, ni règles qui tiennent contre les évènements majeurs, contre les convulsions de la nature. Tous les arts en sont réduits à cette impuissance : mais la méthode nouvelle réussira dans les tems ordinaires. Dans les tems fâcheux même, tels que les pluies continues, les sécheresses, elle produira des récoltes que n'obtiendront point les partisans de la routine.

4.<sup>e</sup> *Objection*. L'auteur, après avoir déclamé contre les routines, ne fait lui-même que

[p. 111]

substituer, par sa méthode, une routine à une routine ?

*Réponse*. Des gens d'esprit m'ont fait sérieusement cette objection. Je conviens que je substitue une routine à une routine, mais c'est la routine des principes et des règles, c'est-à-dire, une routine éclairée, à la routine de l'habitude, à une routine aveugle.

5<sup>e</sup> *Objection*. L'auteur établit un ordre de labours permanent. Le froment doit toujours être labouré sur la trémaine ; mais qu'arrivera-t-il, dans les années où la trémaine manquera, comme on le voit trop souvent.

*Réponse*. Je répons d'abord que, dans la terre bien cultivée, la bonne graine de trémaine manquera rarement ; je répons encore que j'aurai de la trémaine, quand elle manquera à mes voisins ; je répons, enfin, que quand ce malheur arrivera, je semerai des pois, des vesces et autres fourrages propres à remplacer la trémaine, et à donner un retour favorable au froment ; en un mot je serai, dans tous les cas, moins embarrassé que les routiniers.

6<sup>e</sup> *Objection*. N'est-il point à craindre que les labours de l'été, dans les jachères, n'attenuent la terre, ne l'affaiblissent et ne l'ameublissent trop, au point de la rendre incapable de produire les récoltes d'orge, que l'auteur se promet.

*Réponse*. Dans les pays de grande culture, on fait avec succès, le froment qui aime les terres fortes, sur les jachères, dès le mois de

[p. 112]

Septembre, c'est-à-dire, immédiatement après les labours de l'été : d'après la méthode nouvelle, on ne fera l'orge qu'au Printemps suivant. La terre, à cette époque, sera suffisamment affermie et appesantie par les pluies, les neiges et les gelées de l'Hyver. On sait d'ailleurs que l'orge n'aime point les terres pesantes, compactes et entières.

7<sup>e</sup> *Objection*. Les assollemens doivent produire en effet de grandes facilités, pour l'agriculture, puisqu'ils établissent un ordre de culture permanent ; mais cette division en assollemens, si facile à faire dans les pays de campagne, paraît très-difficile, peut-être même impraticable dans les pays clos, où les propriétés sont divisées d'une manière inégale, irrégulière, souvent même bizarre ; sans parler des embarras qui naîtront de la qualité du sol, qui est tellement variée, que, dans le même champ, on trouve souvent les extrêmes.

*Réponse*. Sans doute qu'il est plus facile de diviser les héritages par assollemens, dans les pays de campagne, où l'on taille en quelque sorte, *en plein drap*, que dans un pays de closage, où il faut rapprocher *des morceaux épars* ; mais cette difficulté est loin d'être insurmontable ; elle ne mérite même aucune considération devant les avantages inappréciables de la division en assollemens. Je conviens que cette opération exige beaucoup de réflexion, d'habileté et d'intelligence. La ferme sur laquelle j'ai établi mes exemples et mes calculs, dans le chapitre 4, est divisée peut-être en 20 pièces ou clos

[p. 113]

séparés ; et bien, tout consistera, dans cette ferme, à diviser les cent vergées destinées à l'agriculture, en quatre ou cinq parties ou assollemens égaux à peu-près, comme feraient des frères intelligens qui partageraient entr'eux ce terrain ; mais encore, il n'est point question ni de calculs, ni de divisions géométriquement exacts ; il faut se contenter de l'exactitude que l'objet et les localités permettent. Y aurait-il même un grand inconvénient, quand, dans le même clos, il y aurait une partie en orge, une partie en trémaine, une partie en froment, etc. ? On serait obligé, il est vrai, dans ce cas, de faucher la trémaine, par l'impossibilité de la faire pâturer : mais c'est un avantage de faucher la trémaine.

Puisque ceci me ramène à parler des assollemens, je vais faire part des nouvelles réflexions que j'ai faites, et que je crois très-importantes.

Je n'ai indiqué que deux manières de diviser la terre en assollemens.

La première consiste à faire cinq assollemens égaux ; 1.<sup>o</sup> la jachère ; 2.<sup>o</sup> l'orge ; 3.<sup>o</sup> la trémaine ou le trèfle ; 4.<sup>o</sup> le froment ; 5.<sup>o</sup> les semailles.

Dans la seconde, on supprime les semailles.

Voici une nouvelle division qui ne diffère des premières, que parce que la trémaine est conservée deux ans ; ensorte que le froment n'est labouré que sur la trémaine de deux ans.

[p. 114]

Dans cette division, on a 1.° la jachère ; 2.° l'orge ; 3.° la trémaine de la première année ; 4.° la trémaine de la seconde année ; 5.° le froment ; 6.° les semailles, que l'on peut également supprimer, comme je viens de le dire.

De cette manière, la terre est reposée un an de plus en trémaine, et n'est conséquemment que plus propre à la production du froment dans beaucoup de terrains.

Cette dernière division ne le céderait point aux premières, du côté des produits, peut-être les surpasserait-elle. On aurait la trémaine de deux ans, qui, quoiqu'elle soit inférieure à celle de la première année, est pourtant, en général, d'un rapport plus avantageux que la plus part de nos pâturages.

J'ai cru devoir indiquer cette nouvelle division, qui pourrait être très-avantageuse dans beaucoup de localités.

Je vais renouveler une observation que j'ai déjà faite ; c'est de prendre toujours pour mesure de l'étendue des assollemens, quelque soit la division que l'on adopte, la quantité des engrais que l'on peut se procurer, mais toujours en faisant ses calculs, de manière à avoir de l'excédent, ainsi que je l'ai déjà recommandé.

8.° *Objection.* Les riches propriétaires pourront essayer la méthode proposée ; mais les fermiers, mais le grand nombre des propriétaires, ne pourront faire les avances nécessaires, et les sacrifices inévitables pour établir l'ordre de labours proposé ?

[p. 115]

*Réponse.* Il ne s'agit point d'essais ; il s'agit de faire ce qui a réussi toutes les fois qu'il a été pratiqué : (car la routine conduit souvent à des résultats imprévus et inattendus, quelques fois heureux). Quant aux avances et aux sacrifices, ils consistent à moins semer et à moins travailler. Toute la difficulté consistera à faire, dans les commencemens, avec beaucoup de soin, d'habileté et d'intelligence, la division des assollemens ; encore un coup, les sacrifices et les avances sont dans l'imagination des laboureurs, que le moindre changement effraye, et qui, tourmentés par la crainte d'être dupes, aiment mieux marcher nonchalamment et machinalement dans la routine de l'habitude, que de prendre une route nouvelle, par cela seul qu'elle est nouvelle. D'ailleurs, le laboureur courbé sous le poids de son malheureux sort, accablé de travaux et de fatigues, n'aime point à réfléchir ; en général, il se refuse aux moindres efforts de l'imagination.

9.° *Objection que l'on fera, et qui sera plus sérieuse que les précédentes.* L'auteur a dit quelque part qu'il ferait en sorte de dire aux laboureurs peu de mots et beaucoup de vérités. On remarque pourtant beaucoup de digressions ; des chapitres qui sont peu intéressans pour l'agriculture ; quelques uns mêmes, tels que ceux sur la police rurale, la mendicité et le vagabondage, sont tout-à-fait étrangers à cet objet ?

*Réponse.* J'ai peut-être été prolix quelques

[p. 116]

fois, sur-tout lorsque j'ai trouvé l'occasion d'attacher le laboureur à son état, dont il cherche toujours à se dégoûter, par les comparaisons qu'il fait sans cesse, avec les autres professions, rapprochemens qu'il juge rarement à son avantage, par la persuasion où il demeure toujours, que son sort est le plus malheureux.

Quant aux chapitres sur la police rurale, la mendicité et le vagabondage, encore bien que ces objets n'ayent pas des rapports directs avec l'agriculture, ils sont pourtant loin d'être étrangers à la prospérité des cultivateurs. La police rurale n'est faite que pour eux ; la mendicité et le vagabondage ne pèsent guères que sur eux.

---

Notes

[1] Ces plantes ont moins besoin d'engrais que de sarclages, de binages et de minotages ; c'est-à-dire, qu'elles veulent surtout, une terre nette et travaillée.[[retour](#)]

[2] Elle a un mérite particulier pour les communes Maritimes où le Varech est employé et n'est guère employé que pour les terres destinées à l'orge.[[retour](#)]

[3] En relisant ce chapitre, il m'est venu dans la pensée, une réflexion digne d'attention, dont je dois faire part au lecteur. N'est-il point à craindre que, dans les terres divisées en quatre assollemens, le retour périodique des

mêmes semences dans le même terrain, tous les quatre ans, ne soit trop fréquent, et ne nuise aux récoltes ? Peut-on croire, par exemple, que la terre puisse produire tous les quatre ans, de l'orge, ou de la trentaine, ou du froment, etc ? Pour peu qu'il y ait de probabilités pour la négative, ce que je ne pense pas, il faudrait alors, au lieu de quatre assollemens de vingt-cinq vergées chacun, en faire cinq de chacun vingt vergées : alors on aurait des semailles sur le froment, comme on a vu page 13.

Les produits seraient à peu-près les mêmes. On aurait à la vérité cinq vergées de moins en orge, autant en trentaine, autant en froment, mais cela serait compensé par vingt vergées de semailles. Beaucoup de personnes préféreront cette manière, par cela seul, disent-ils, que le laboureur doit se procurer de tout.

En divisant ainsi en cinq assollemens de vingt vergées chacun, il restera un cinquième des engrais, qui, étant employés pour le froment, dans les plus mauvaises terres, les mettront en état de soutenir la période de cinq ans.[\[retour\]](#)

[4] Vingt boisseaux, vont s'écrier les moissonneurs de coquelicots, de bezards, de chardons, etc. ! oui, vingt boisseaux, et souvent d'avantage. Je dois avoir des récoltes triples des vôtres, parce que ma terre est bien engraisée, bien nette et bien reposée.[\[retour\]](#)

[5] Que de soins, que de peines on s'épargnerait, non-seulement pour les champs, mais encore pour les jardins, si on avait le soin de détruire les mauvaises herbes dès qu'elles paraissent en fleurs ; on préviendrait la multiplication prodigieuse qui provient des graines.[\[retour\]](#)

[6] On devrait avoir grand soin d'apprendre aux enfans à aimer les animaux domestiques, au lieu de leur donner l'exemple de les maltraiter, comme cela est trop commun. Pourquoi ne pas supprimer ces joutes, ces combats où l'on donne aux enfans le spectacle d'animaux qui se déchirent et se tuent. Parens insensés qui les y accompagnez, vous ne vous doutez pas combien ces spectacles sanglans auxquels vous les accoutumez, peuvent avoir d'influence sur leur caractère et sur leur conduite. Celui qui se plaît à voir mourir un cocq et étrangler un chien, les étranglera bientôt lui-même ; prenez garde que ce ne soit son apprentissage pour étrangler ses semblable.

Un jeune homme de bonne famille, qui avait reçu de l'éducation, fut roué à Paris, en 1788, pour assassinats. On disait que, dans sa jeunesse, il se plaisait à déchirer les oiseaux vivans et à tuer les chiens et les chats.[\[retour\]](#)

[7] J'avais proposé dans la première assemblée du conseil général, l'envoi d'étalons dans les cantons ; je demandais qu'ils fussent assortis avec beaucoup de soin aux espèces qui s'y trouvent, afin de les perfectionner. J'aurais désiré, pour exciter l'émulation des laboureurs, qu'il y eut eu quelques mois avant la monte, une revue des jumens, au chef lieu de canton, où les douze plus belles auraient été indiquées et signalées, comme devant être servies gratuitement et de préférence par l'étalon, au jour qu'il plairait au propriétaire de la jument ; et que, dans le cas où il y aurait eu concurrence entre deux ou plusieurs des jumens désignées, la plus belle fut préférée. Ces idées furent accueillies, par des plaisanteries. Je pense toujours, moi, qu'elles produiraient beaucoup d'effet. L'amour propre et l'intérêt sont les meilleurs moyens que l'on puisse employer, pour conduire les hommes au but désiré.[\[retour\]](#)

[8] Ne semble-t-il pas, en effet, que plus on fait d'efforts pour rendre la vie agréable et commode, plus on la rend difficile à supporter ? Les palais ne sont-ils pas le séjour des soucis et de l'ennui, tandis que l'on chante dans les cabanes. Il n'est point d'individu plus malheureux que celui qui jouit de tout. Bientôt rassasié, il désirera, quand il n'aura plus rien à désirer, la fin de tout. Laboureurs, vous n'êtes pas si malheureux que vous l'imaginez. Bénissez la Providence qui vous a placés dans l'état le plus heureux ; rappelez-vous ce que disait le poète, le philosophe Virgile, il y a près de deux mille ans, ainsi que je vous l'ai dit page 26. HEUREUX, TROP HEUREUX LES LABOUREURS, S'ILS CONNAISSAIENT TOUT LEUR BONHEUR.

Il est véritablement remarquable que, dans tous les états de la société, parmi les laboureurs mêmes, c'est dans la médiocrité qu'il faut chercher le bonheur. Entendez-vous chanter ou siffler dans un champ, ne croyez-pas que ce soit le maître, mais bien son valet. Oui, je soutiens qu'il y a plus de vrai bonheur chez les pauvres, que chez les riches ; réjouissez-vous donc aussi, gens pauvres, qui parcourez la vie sans y être attachés, qui en voyez la fin sans regrets, et qui arrivez à l'autre avec tant de titres et de droits aux récompenses promises, promises sur-tout à l'indigence.[\[retour\]](#)

[9] Des personnes assurent que ces terraux se font mieux l'été que l'hiver ; parce que les pluies chaudes de l'été sont plus propres à la composition des engrais, que les eaux froides de l'hiver.[\[retour\]](#)

